

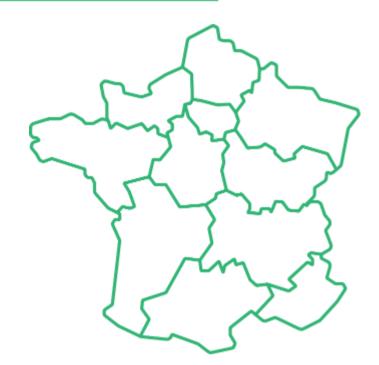
Produire et Consommer autour de soi et à son échelle, l'Autoconsommation une solution d'avenir!

**16** novembre **2023** 





Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement



- 2 500 adhérents
- 11 délégations régionales : un réseau de professionnels de l'énergie mobilisé au service de ses adhérents (industriels et collectivités) pour les informer des actualités du secteur et favoriser les échanges entre acteurs locaux (+ de 100 événements par an).
- 7 domaines d'expertise répartis en 2 pôles :



#### EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Département **Maîtrise de l'Energie** qui anime une **Communauté des Référents Energie**
- Club C2E (Certificats d'Economies d'Energie)
- Club Cogénération
- 4 programmes CEE nationaux :

OSCAR - FEEBAT (bâtiment) -

PACTE INDUSTRIE: PROREFEI – PRO-SMEn



#### **ENERGIES RENOUVELABLES**

- Club **Biogaz**
- Club Stockage d'Energies
- Club Power-to-gas
- Club Pyrogazéification



• Energie Plus : la revue de la maîtrise de l'énergie



Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

- Introduction : ATEE PACA Michel ESTEVE (Président)
- L'autoconsommation dans le système énergétique d'aujourd'hui : CRE -Didier LAFFAILLE
- Cadre d'intervention régional en faveur de l'autoconsommation : Région SUD - Jocelyn ESPERON
- Accompagnements ENEDIS au service du déploiement de l'autoconsommation : ENEDIS - Katell LECA
- Autoconsommation collective de gaz renouvelables : GRDF David DELAUNE
- Autoconsommation collective à Calas Cabriès : SerenySun Donald FRANCOIS
- La place du stockage dans les projets d'autoconsommation : Club Stockage
   ATEE Xavier ROMON







Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

# L'autoconsommation dans le système énergétique d'aujourd'hui

Contexte actuel, cadre juridique, points d'attention au modèle économique, perspectives

#### **Didier LAFFAILLE**

Directeur Délégué à la Prospective et à l'Innovation Commission de régulation de l'énergie







Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

#### L'autoconsommation individuelle et collective, en pleine ébullition











Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

#### L'autoconsommation individuelle et collective, en pleine ébullition

- À la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, on dénombrait **326.338 auto-producteurs** (99,88 % de PV et seulement 33 installations de cogénération).
- Soit que 0,9 % des 37 millions de clients raccordés aux réseaux d'électricité et 45,0 % des **724.413 installations de production** raccordées directement ou indirectement au réseau public de distribution d'Enedis.
- Cependant, la dynamique reste forte : près de 65,4 % (86,5 % mi 2021) des nouvelles demandes de raccordement de production étant en auto-production.
- Toujours à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, on dénombrait 224 opérations
   d'autoconsommation collective (3 150 participants pour une puissance de production de 14 144 kVA).

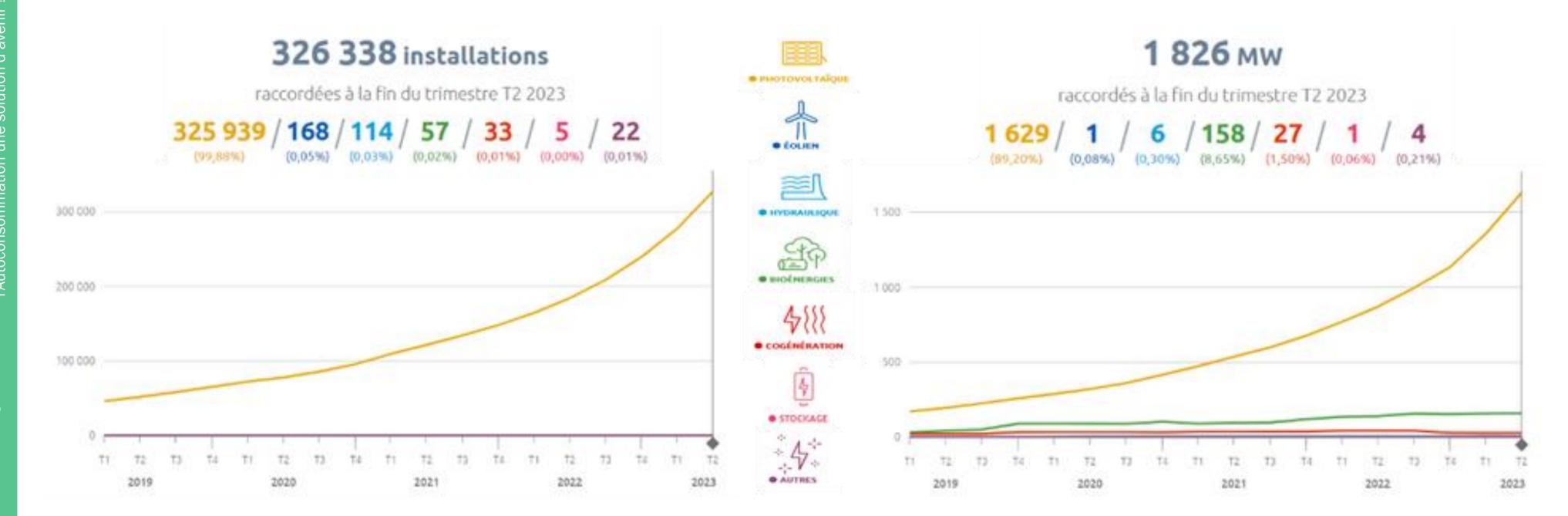


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité



Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

#### L'autoconsommation individuelle et collective, en pleine ébullition



Nombre total d'installations de production raccordées aux réseaux de distribution d'Enedis : **724 413** 

Puissance totale du parc de production raccordé aux réseaux de distribution d'Enedis : 39 729 MW

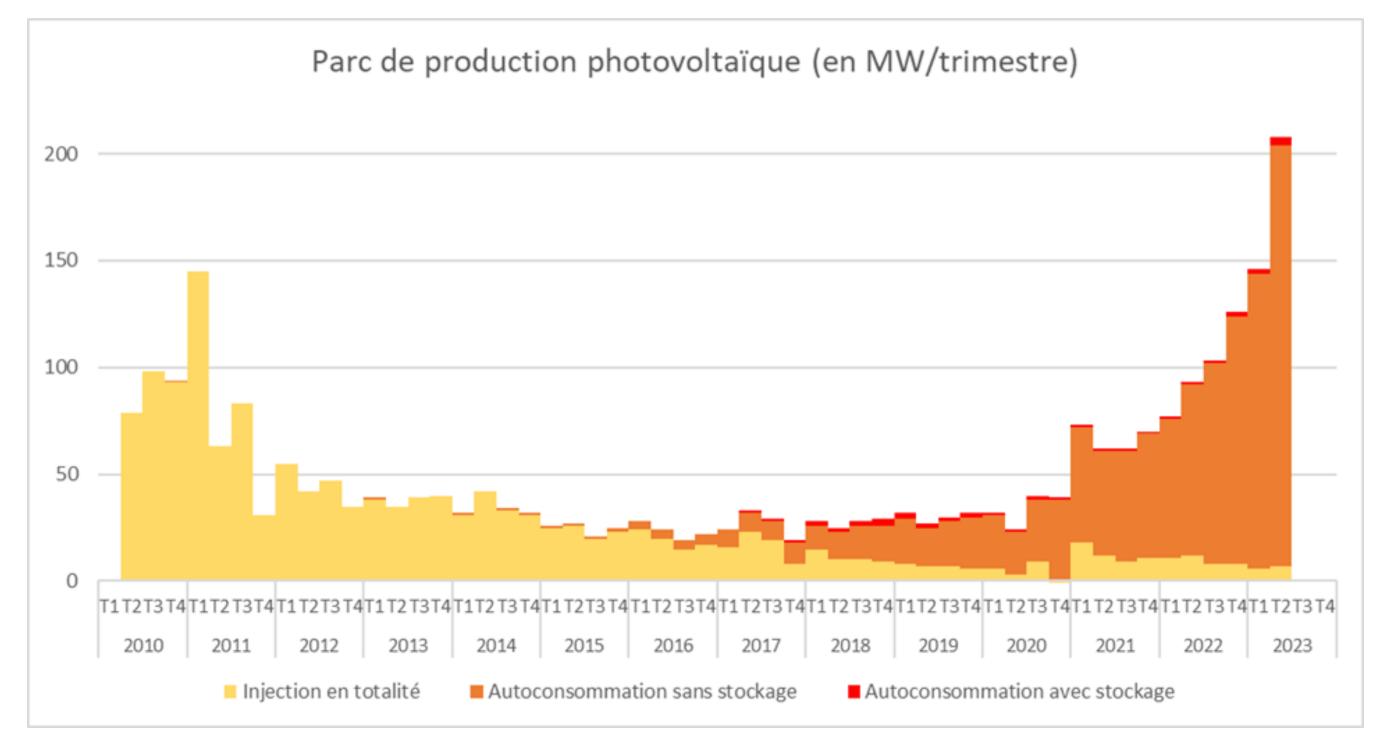






Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

#### L'autoconsommation individuelle et collective, en pleine ébullition



Puissance du parc de production photovoltaïque raccordé par trimestre aux réseaux de distribution d'Enedis : **Tranche BT ≤ 36 kW** 







Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

#### Les motivations pour l'autoconsommation (AC)

- Bien qu'il n'y ait aujourd'hui pas de visibilité sur la viabilité à terme d'un modèle économique de l'autoconsommation, ce modèle se propage, car :
  - Il concrétise une volonté d'autonomie politique et économique vis-à-vis des grandes institutions (telles qu'EDF ou Engie), avec un amalgame fait de l'auto-production et de l'autoconsommation comme porte de sortie à la mondialisation (cette vision aurait guidé les pionniers de ces projets);
  - Il concrétise la volonté de créer une **alternative locale au marché «** *national* **»** de l'énergie : idée d'une résilience locale à l'échelle des quartiers et du bâtiment et d'une autonomie énergétique locale possible ;
  - la transition environnementale est collée au discours anti-nucléaire, considéré comme une énergie carbonée par plus de 72 % de la gent féminine et plus de 36 % masculine. Ces opérations sont considérées comme capables de réaliser une sortie du nucléaire ;
  - il concrétise l'idée de partage et la volonté d'organiser des solidarités locales par l'énergie (conscience d'appartenir à une communauté).
- Cependant, le développement de l'autoconsommation pourrait par certains aspects, venir réinterroger le modèle énergétique français, incarné par les principes du « timbre-poste » et de péréquation tarifaire.







Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

# Les principales dispositions législatives sur l'autoconsommation (ACI et ACC)

# Opérations d'autoconsommation individuelle



Opérations d'autoconsommation collective



- Possibilité de **céder gratuitement un surplus** non autoconsommé sur le périmètre du distributeur et à affecter sur le périmètre de ses pertes, pour les productions d'une puissance inférieure à 3 kW.
- Nécessité de déclaration de l'installation de production.
- Une installation de stockage peut faire partie de l'opération.
- Éligible à un TURPE spécifique.
- Déclaration d'une personne morale organisatrice (PMO) regroupant producteurs et consommateurs.
- Points de soutirage et d'injection situé dans le **même bâtiment**, y compris des immeubles résidentiels
- Des modalités réglementaires fixent la répartition de la production autoconsommée.
- Nécessité de déclaration des installations de production.
- Une installation de stockage peut faire partie de l'opération.
- Éligibles à un TURPE spécifique.



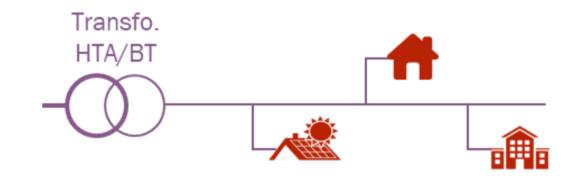
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité



Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

# Les principales dispositions législatives sur l'autoconsommation (ACCÉ)

# Opérations d'autoconsommation collective étendue



- Déclaration d'une personne morale organisatrice (PMO) regroupant producteurs et consommateurs.
- Points de soutirage et d'injection situés en basse tension. (\*)
- Une distance maximale de deux kilomètres entre deux participants. (\*\*)
- Des modalités réglementaires fixent la répartition de la production autoconsommée.
- Nécessité de déclaration des installations de production.
- Une installation de stockage peut faire partie de l'opération.
- Éligibles à un TURPE spécifique.
- (\*) À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021 et en application de l'ordonnance du 3 mars 2021, lorsque l'électricité est d'origine renouvelable, les points de soutirage et d'injection peuvent être situés sur le réseau public de distribution d'électricité (plus de notion de tension ou de distance).
- (\*\*) L'arrêté du 19 septembre 2023 permet d'y déroger, dans la limite d'une distance entre deux participants les plus éloignés de 10 km. Cette distance maximale peut être portée à 20 km pour les projets d'autoconsommation situés exclusivement sur une ou plusieurs communes rurales (bourgs ruraux, rural à habitat dispersé et rural à habitat très dispersé).



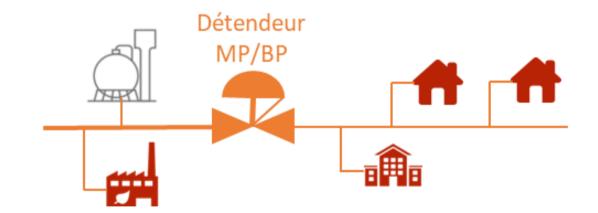




Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

# Les principales dispositions législatives sur l'autoconsommation (ACCÉ) en gaz

# Opérations d'autoconsommation collective étendue



- Fourniture de gaz renouvelable.
- Déclaration d'une personne morale organisatrice (PMO) regroupant producteurs et consommateurs.
- Points de consommation et d'injection situés sur le réseau public de distribution de gaz.
- Critères de proximité géographique. (\*)
- Possibilité de **céder gratuitement un surplus** non autoconsommé sur le périmètre du distributeur de gaz naturel et à affecter sur le périmètre de ses pertes techniques.

(\*) Les critères de proximité géographique sont fixés par arrêté, non publié à date. L'article L. 448-5 du code de l'énergie prévoit que les conditions d'application soient définies par décret, en attente de publication.







Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

#### Les principales dispositions législatives sur l'autoconsommation (CER)

#### Communauté d'énergie renouvelable



- Contrôlée par des personnes publiques, des PME ou des autorité locales, y compris des municipalités.
- Déclaration d'une personne morale organisatrice (PMO) regroupant producteurs et consommateurs.
- Pas de limitation pour la localisation des points de soutirage et d'injection (critère de proximité non défini à ce jour).
- Nécessité de déclaration des installations de production.
- Une communauté d'énergie renouvelable (CER) peut produire (EnR), consommer, stocker, se partager ou vendre l'énergie renouvelable produite.
- Accès à tous les marchés de l'énergie, directement ou par l'intermédiaire d'un agrégateur.
- Une CER ne peut détenir ou exploiter un réseau de distribution d'électricité ou de gaz naturel.



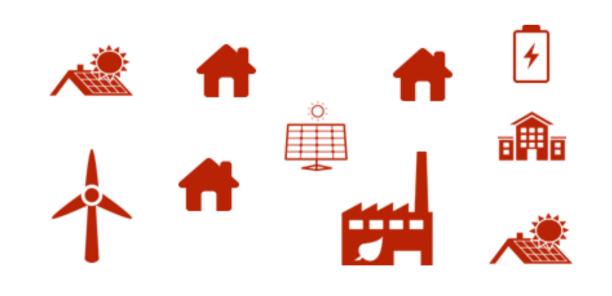




Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

#### Les principales dispositions législatives sur l'autoconsommation (CEC)

#### Communauté énergétique citoyenne



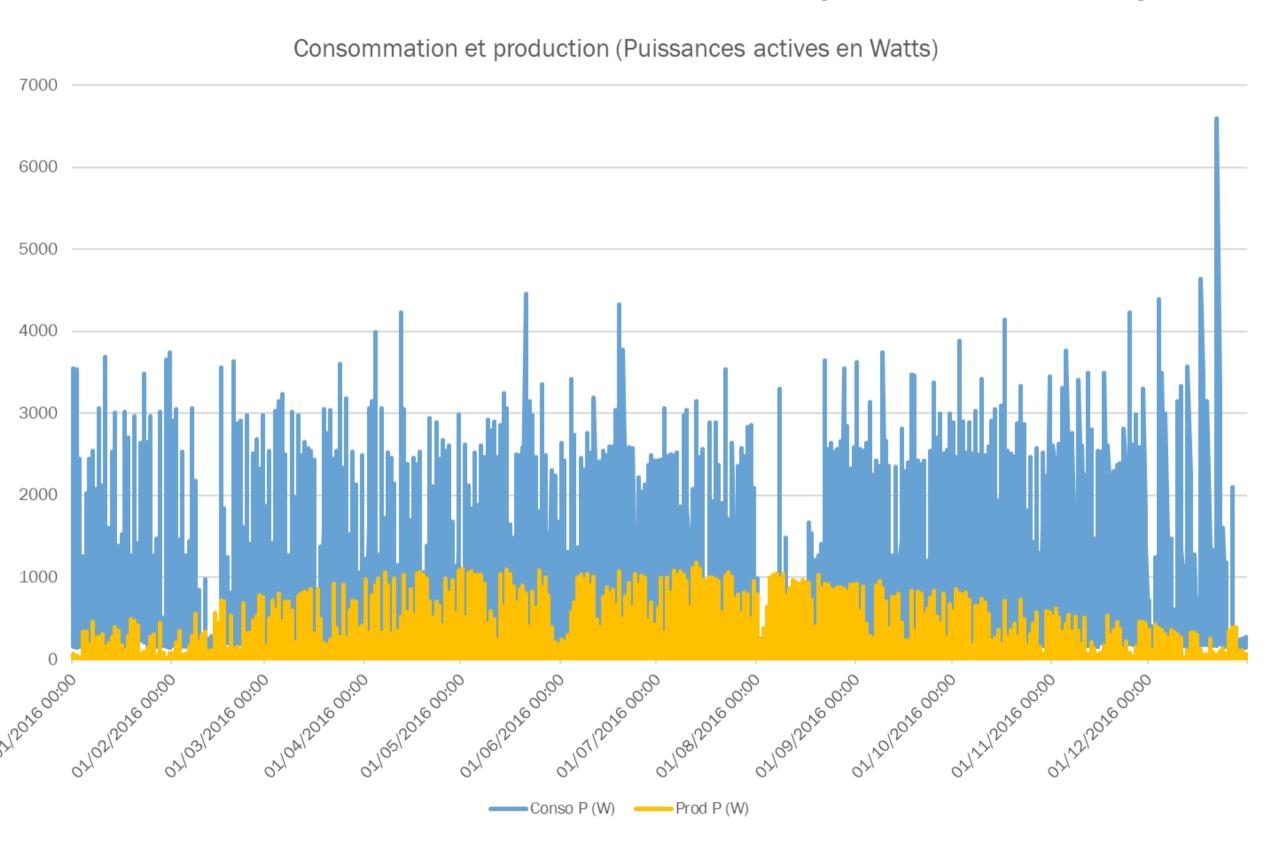
- Participation ouverte et volontaire.
- Contrôlée par des personnes publiques, des PME ou des autorité locales, y compris des communes, ou des petites entreprises.
- Pas de critère de proximité.
- Nécessité de déclaration des installations de production.
- Une communauté énergétique citoyenne (CEC) peut produire (y compris EnR), consommer, stocker de l'énergie, se partager ou vendre l'énergie produite.
- Accès à tous les marchés de l'énergie, directement ou par l'intermédiaire d'un agrégateur.
- Fournir des services liés à l'efficacité énergétique, des services de recharge pour véhicules électriques ou d'autres services énergétiques à leurs membres ou actionnaires.
- Responsable des déséquilibres qu'elle provoque sur le système électrique.
- Une CEC ne peut détenir ou exploiter un réseau de distribution d'électricité ou de gaz naturel.







Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement



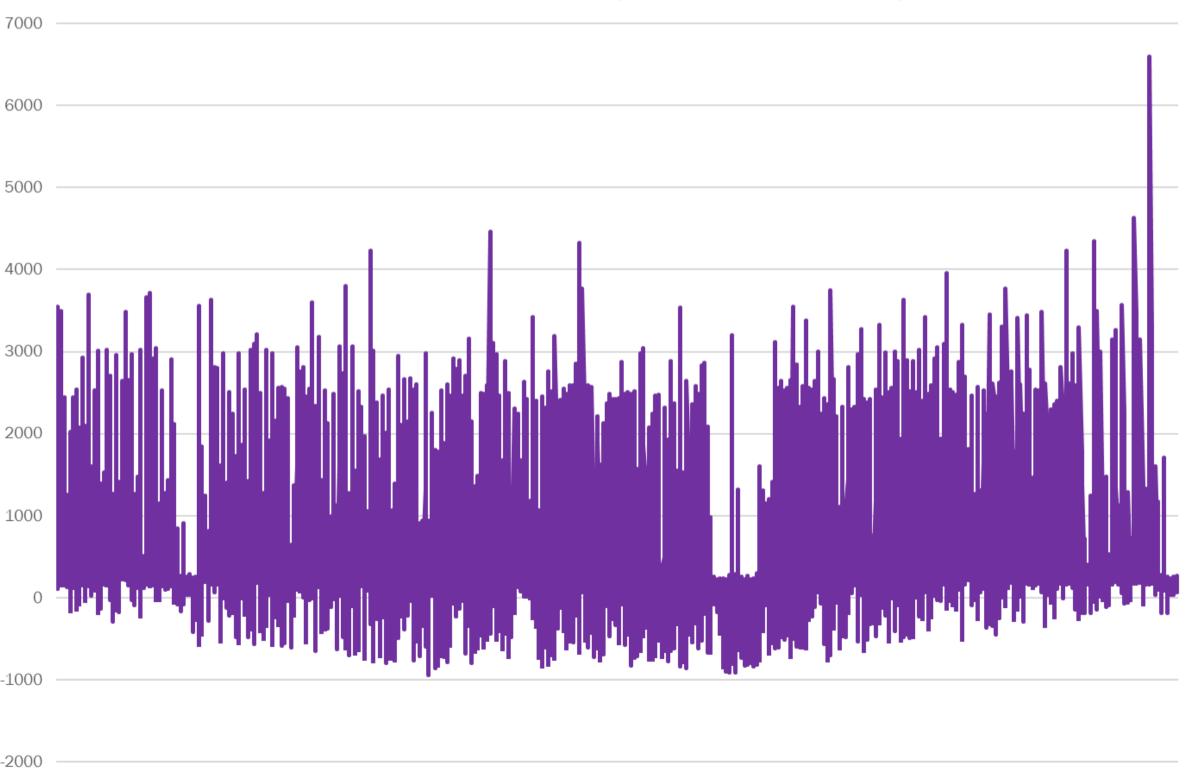






Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement



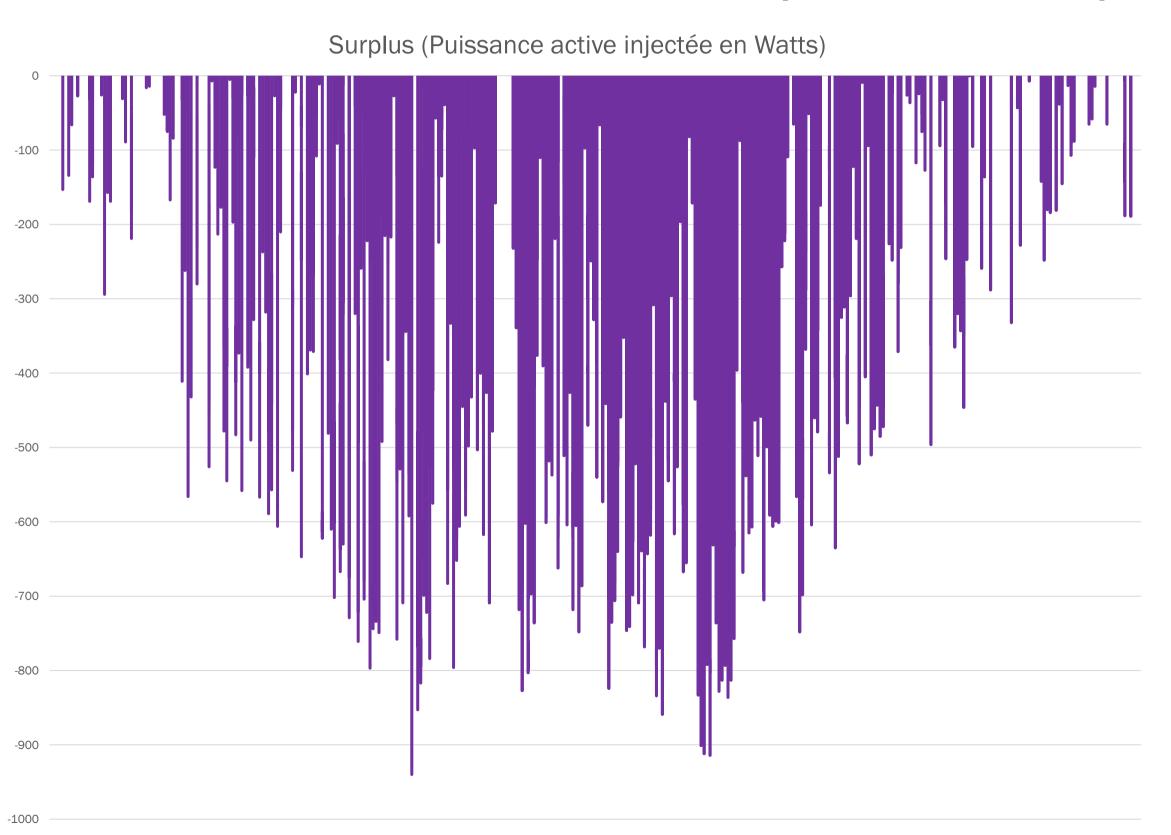








Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

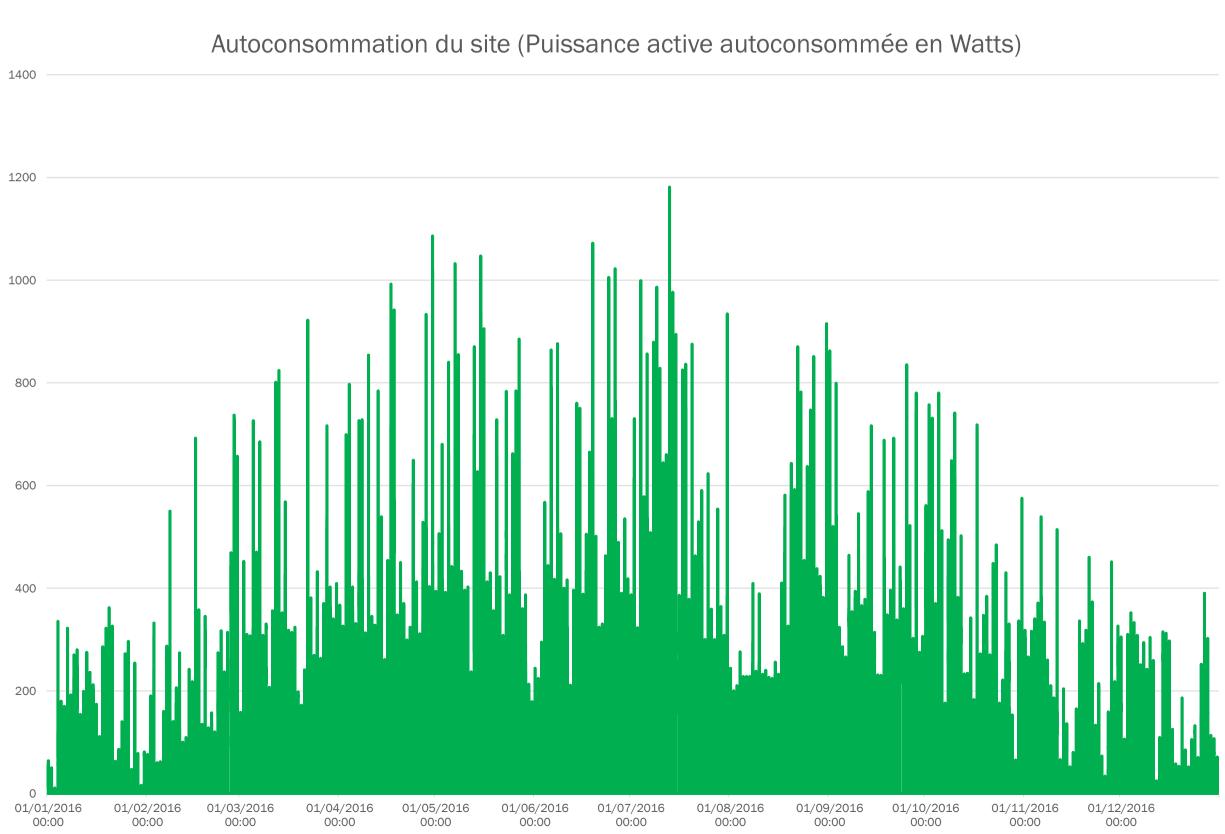








Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

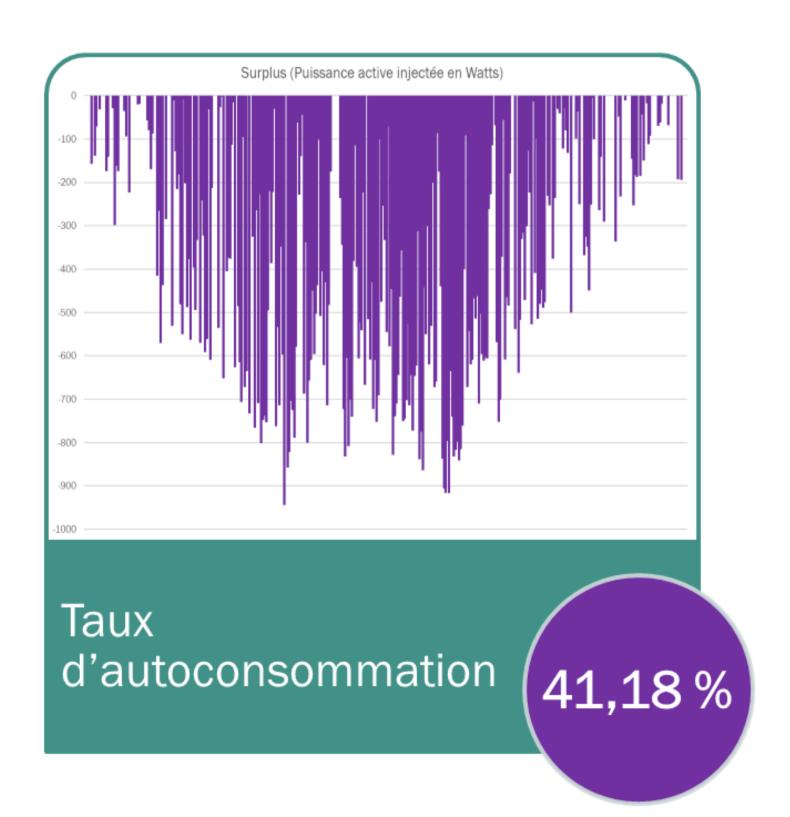


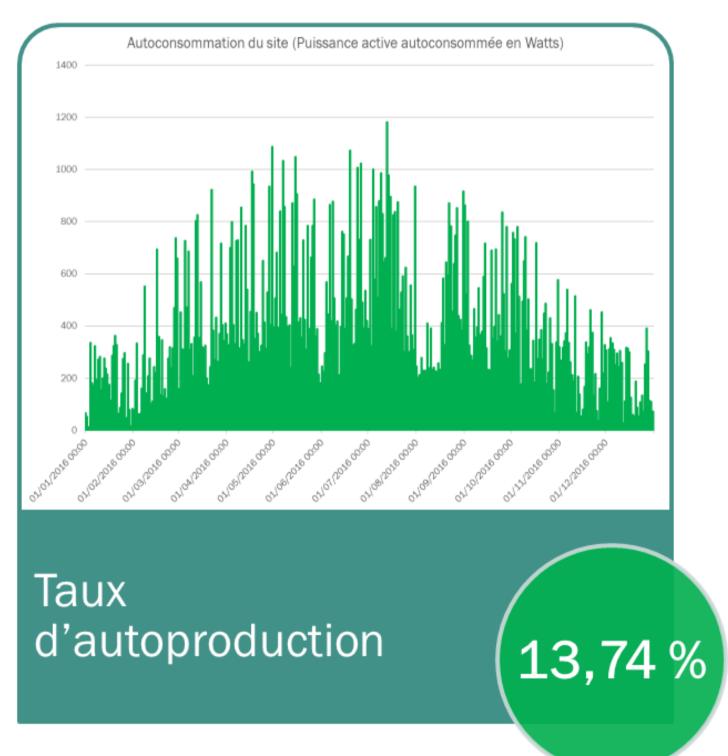






Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement





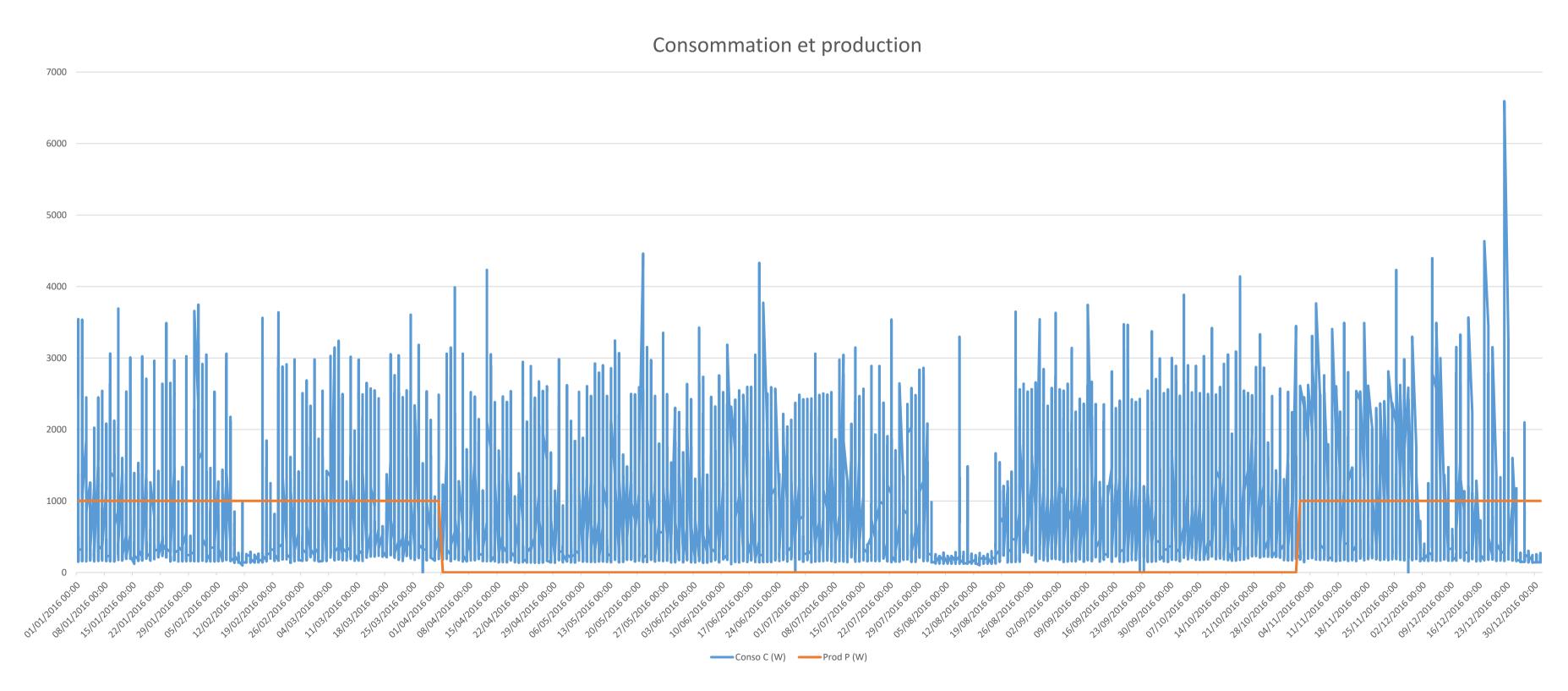






Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

#### Un exemple d'autoconsommation avec de la cogénération





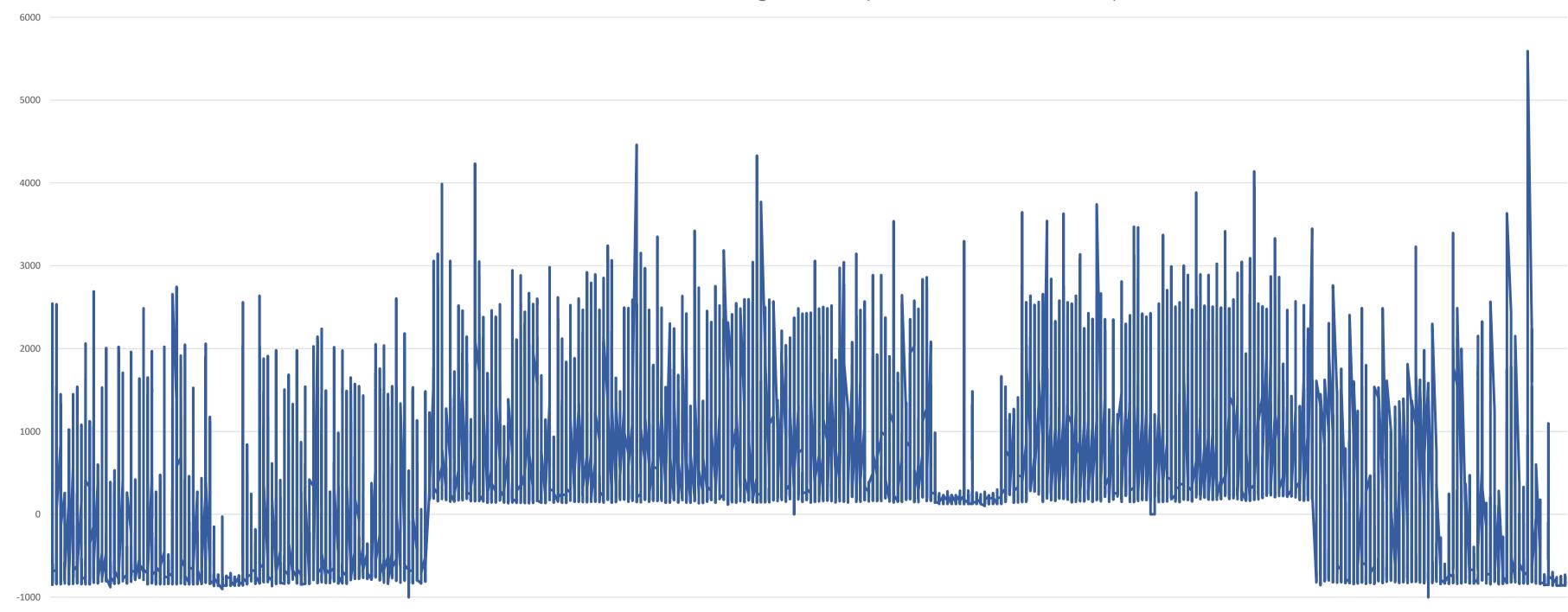




Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

## Un exemple d'autoconsommation avec de la cogénération

Consommation du site avec Cogénération (Puissance active en Watts)



21

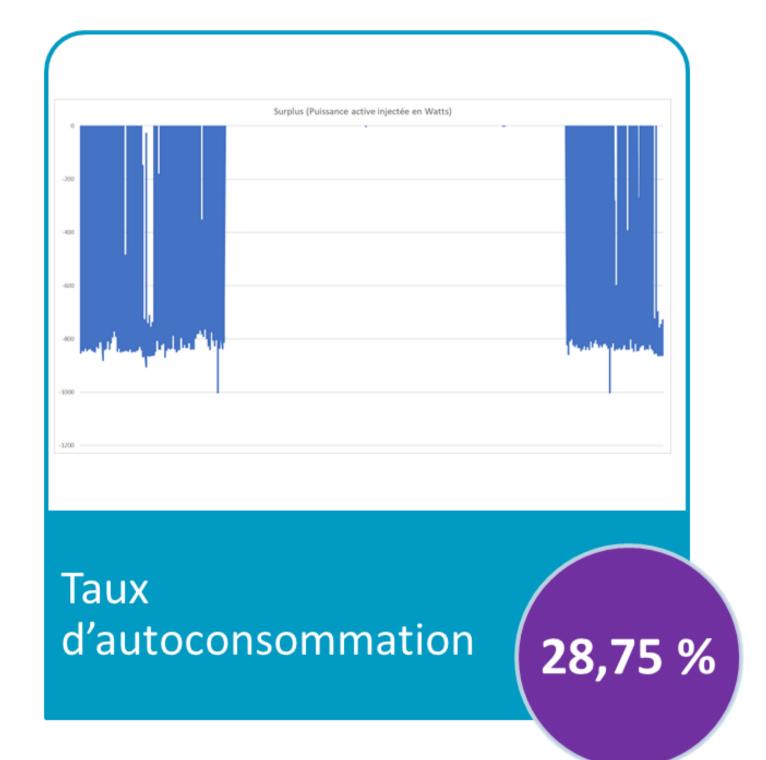


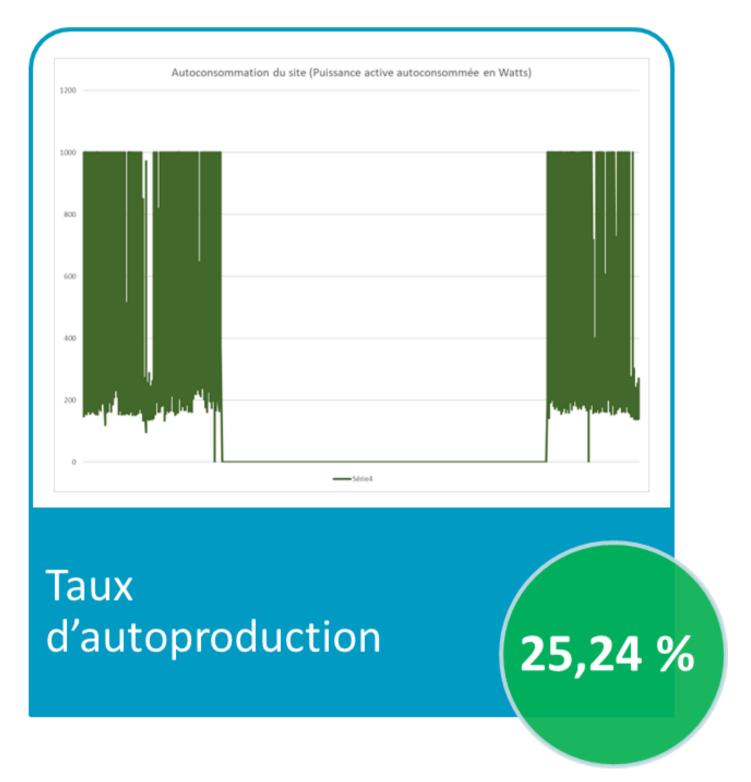




Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

#### Un exemple d'autoconsommation avec de la cogénération





Cogénération fonctionnant : 3 600 heures

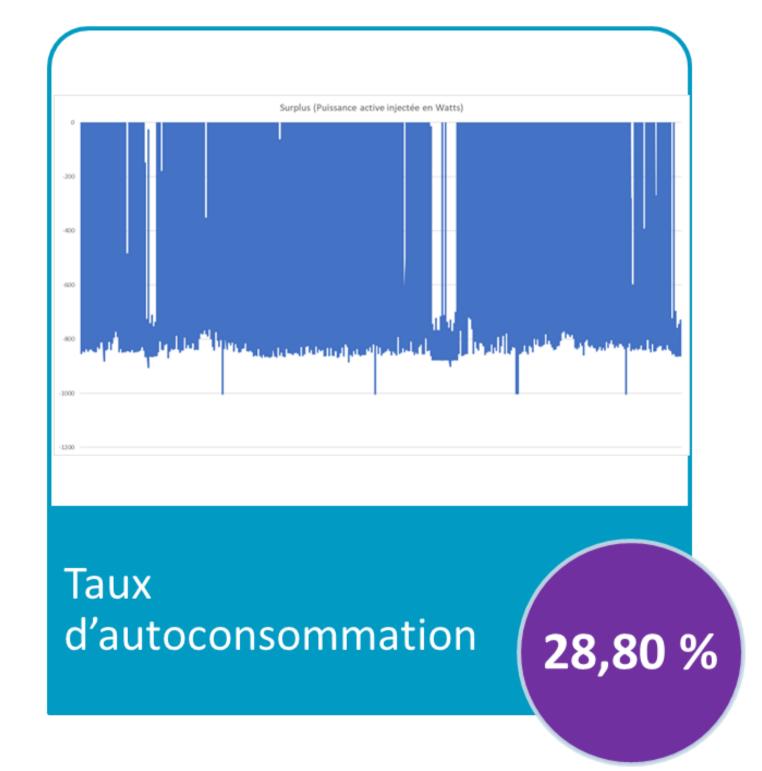


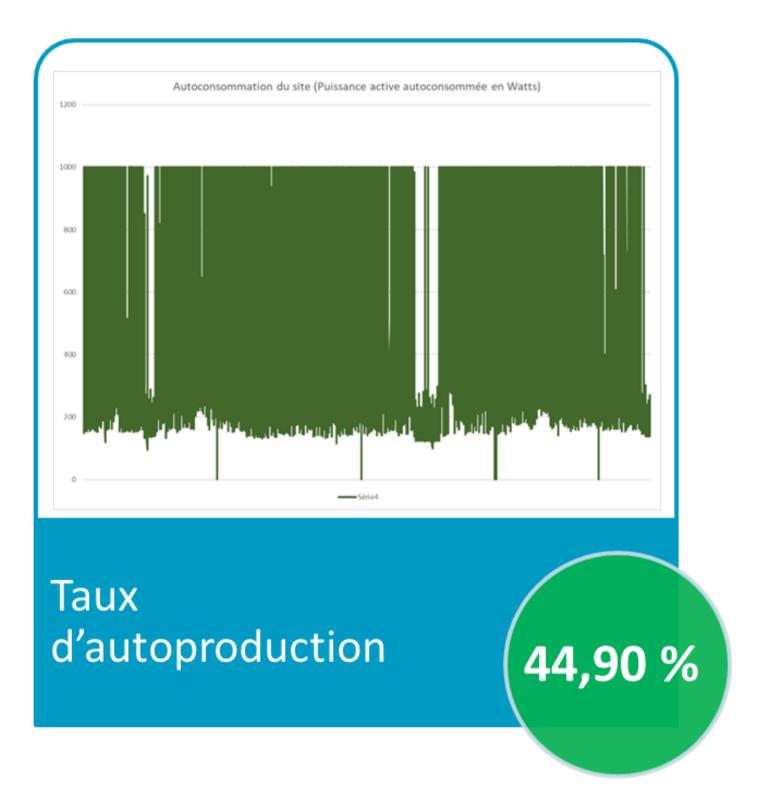




Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

#### Un exemple d'autoconsommation avec de la cogénération





Cogénération fonctionnant : 8 760 heures



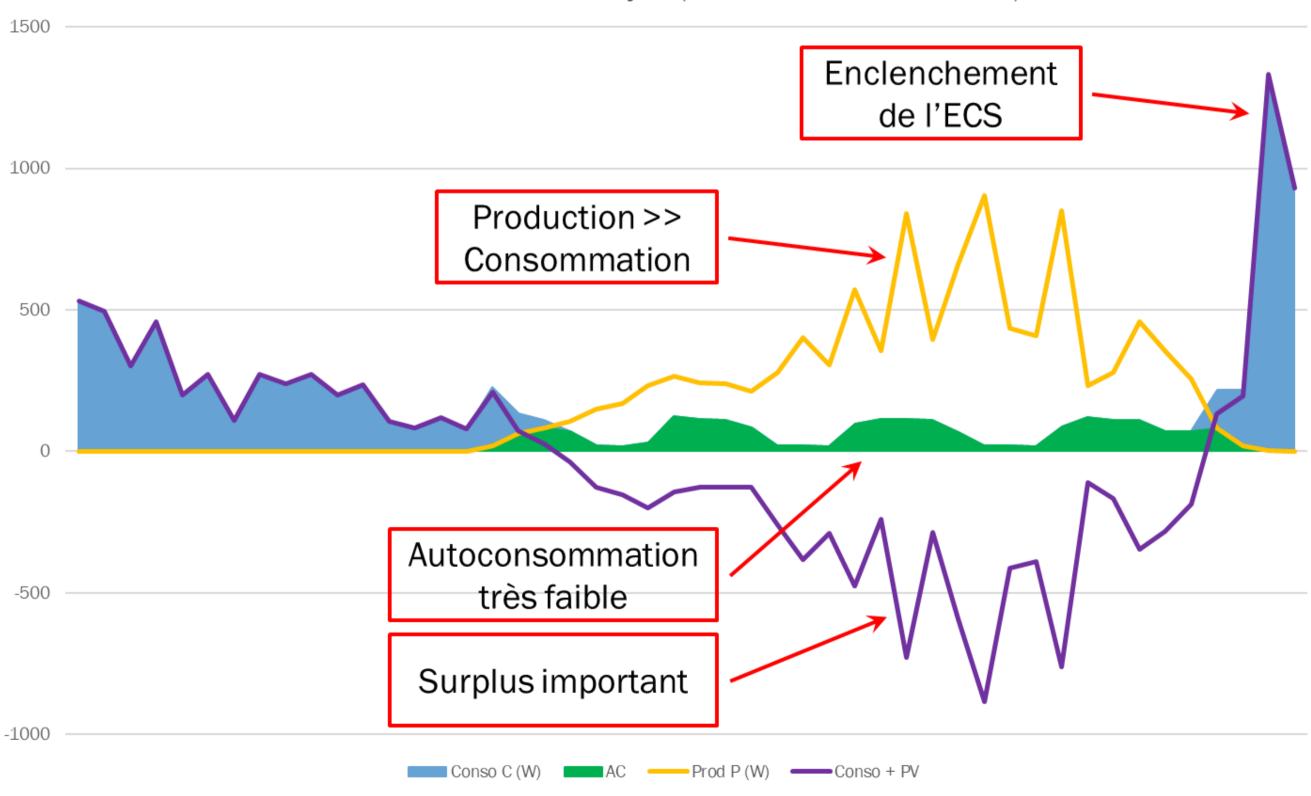




Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

#### L'analyse de l'autoconsommation individuelle

Consommation du mardi 25 juin (Puissances actives en Watts)









Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

#### Les perspectives de l'autoconsommation

- La baisse des coûts de production de l'électricité renouvelable rend envisageable la parité réseau, où le coût de l'électricité autoproduite est inférieur au prix de celle soutirée au réseau.
- Cette évolution ouvre la voie au développement massif de l'autoconsommation et à la transformation en consomm'acteurs des consommateurs aujourd'hui simples utilisateurs « passifs » des réseaux.







Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

# Merci pour votre attention

Didier LAFFAILLE didier.laffaille@cre.fr



# Soutien de l'autoconsommation dans le Plan solaire

#### Jocelyn ESPERON

Direction de la Transition Energétique et des Territoires Service Transition Energétique











# 01 Contexte



- > Le SRADDET:
  - ☐ Son scénario énergétique
  - ☐ Son ambition pour le photovoltaïque

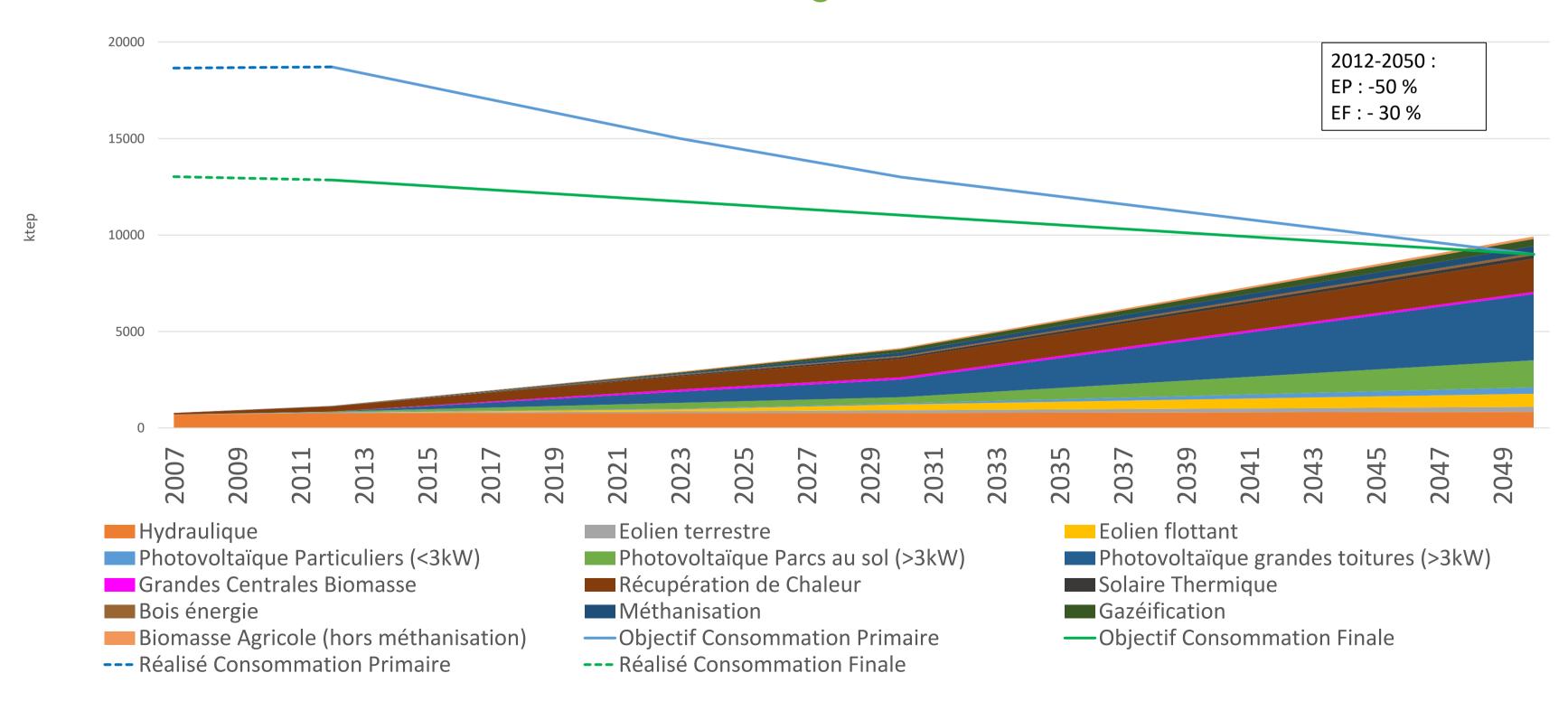






# Le SRADDET

#### Scénario SRADDET « Une région neutre en carbone »







# Le SRADDET

#### Des objectifs ambitieux sur le photovoltaïque

Multiplier par dix\* la puissance photovoltaïque installée en région d'ici 2030.

Puissance (MW)	2012	2021	2023	2030	2050
PV - Particuliers (<3kW)	65	334	394	520	2 934
PV - Parcs au sol	531	6 578	2 684	2 850	12 778
PV - Grandes toitures (>3kW) & ombrières			5 238	8 360	31 140
TOTAL	596	6 912	8 316	11 730	46 852

<sup>\*</sup>La puissance installée et raccordée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur était de 1932 MWc à fin 2022.





# 02 Le Plan Solaire

- Un champ d'actions à chaque étape du déploiement d'un projet
- ➤ Des outils pour accompagner les porteurs de projets d'autoconsommation



# Plan Solaire : cadre régional en faveur du solaire PV et thermique

Un champ d'actions à chaque étape du déploiement d'un projet

#### Sensibilisation

#### **Massification**

#### **Emergence**

#### Animation territoriale

- Boite à outils
- Formations
- Soutien aux actions d'animation

#### Soutien à l'amorçage

- Cadastre énergétique
- Etude territoriale d'exploitation du potentiel PV
- Certaines études de faisabilité spécifiques
- Etudes structures et géotechniques

#### Soutien à la réalisation

- Travaux annexes à un projet PV sur toiture\*
- Autoconsommation individuelle et collective
- Solaire thermique en réalisation ou en réhabilitation
- Projets innovants



# Plan Solaire: soutien à la réalisation des projets PV

#### AMI foncier dérisqué

- Lancer une mobilisation quasi-totale du potentiel photovoltaïque sur le territoire régional.
- Afficher l'importance et la priorisation du gisement sur toiture/parking et zones anthropisées.
- Encourager une planification du développement du photovoltaïque pour optimiser le potentiel et éviter le lancement de projets au coup par coup.
- Favoriser le déploiement de grappes photovoltaïques pour optimiser les coûts et temps de développement et mixer les rentabilités.

- Localiser les sites disponibles et avoir une vision globale du potentiel PV sur son territoire/patrimoine.
- Elaborer une stratégie opérationnelle et un plan d'action de déploiement du PV.
- Identifier les potentialités manifestes d'autoconsommation individuelle et collective.
- Bénéficiaires : porteurs publics (EPCI, etc.), entreprises, associations de zone d'activités, bailleurs sociaux et autres acteurs privés disposant d'un patrimoine important.

- La Région finance de 50 à 70 % des frais d'études (100 k€ maximum de subvention et sous réserve de réalisation d'installations).
- Suivi et participation au GT AMI PV.



# Plan Solaire: soutien à l'amorçage des projets PV

#### Etudes de faisabilité autoconsommation/injection (section 5.4.2)

- Complexité dans la configuration PV à mettre en œuvre.
- 2 volets :
  - □ Autoconsommation sophistiquée, notamment collective, en lien avec le dispositif Smart PV.
  - ☐ Scénarios de montage PV combinant autoconsommation/ injection sur un site multi-potentiel d'envergure.

- 50 à 70% du coût de l'étude, avec un plafond d'assiette de 50 000 €.
- BE et experts choisis : RGE étude/OPQIBI, qualifications PV, etc.
- Bénéficiaires : collectivités territoriales, établissements publics, sociétés d'économie mixte et sociétés publiques locales, entreprises de tout statut, bailleurs sociaux, copropriétés ou leur syndic, associations et collectifs citoyens.



# Plan Solaire: soutien à l'amorçage des projets PV

#### Solaire Ready

- Arrêté tarifaire du 6 octobre 2021 → règle de non cumul du tarif d'achat avec d'autres aides publiques
- Applicable aux travaux annexes permettant d'accueillir une installation PV en toiture : désamiantage, renforcement de charpente, reprise d'étanchéité, isolation toiture, etc.

- Taux d'aide : 40% à 50%, plafonnée à 40 €/m² de toiture et 200 k€ par site
- Bénéficiaires : collectivités territoriales, établissements publics, sociétés d'économie mixte et sociétés publiques locales, entreprises de tout statut, bailleurs sociaux, copropriétés ou leur syndic, associations et collectifs citoyens.

- Conditions:
  - ☐ ratio de couverture PV de 35%
  - ☐ TRB avec l'aide > 10 ans
  - ☐ TRI sur 20 ans, avec l'aide, positif et
    - < 5% projet et 15% fonds propres



## Plan Solaire: soutien à l'amorçage des projets PV

#### Smart PV

- Soutien de l'autoconsommation selon 2 cas :
   Sans injection de surplus (smart grid)
   Avec injection de surplus (si la vente hors TA finance des dispositifs/mesures d'EE)
- Seuil de 10 kWc; tx de couverture > 10%;
   TRB avec subvention entre 7 et 15 ans; 5 critères à respecter (stratégie énergétique, analyse économique, etc.)
- Possibilité d'intégration de modules hybrides électriques/thermiques

- Autoconsommation individuelle : 20 à 25 % de l'assiette éligible du projet, avec plafond d'aide à 100 k€ + 5% bonus possible plafonné à 30 k€.
- Autoconsommation collective : 25 à 30 % de l'assiette éligible du projet, avec plafond d'aide à 120 k€ + 5% bonus possible plafonné à 30 k€.
- Bénéficiaires : collectivités territoriales, établissements publics, sociétés d'économie mixte et sociétés publiques locales, entreprises de tout statut, bailleurs sociaux, copropriétés ou leur syndic, associations et collectifs citoyens.



## Plan Solaire : exemple de réalisation



- Projet SerenyCalas: ACC territoriale centrée sur un domaine résidentiel, à Calas, de près de 250 propriétés et ses équipements collectifs, avec un objectif visé de 120 villas adhérentes à l'opération pour une puissance installée de 240 kWc sur le groupe scolaire et le club house du domaine. Constitution d'une SPV citoyenne et avec l'entrée de la commune intéressée à prendre part à l'opération, ainsi que des commerçants, objectif de triplement de la puissance installée. Près de 90 adhésions actuellement pour un TAC > 90%.
- Société de mise en bouteille et stockage de vin : autoconsommation collective à partir d'une installation PV de 200 kWc en toiture terrasse de 1600 m² d'une nouvelle usine de production (économe en énergie et eau).
  Déplacement de charges sur des étapes du process pour maximiser l'autoconsommation. TAC = 94%, TAP = 20%. Système de management d'énergie pour écrêter la production PV au niveau des onduleurs.
- Société de conception de progiciels : ombrière PV de 29 kWc sur parking associée à une installation PV existante de 64 kWc en toiture en autoconsommation sur les bureaux en vue de répondre à des besoins de recharge électrique d'une flotte existante d'une centaine de véhicules électriques. Couplage avec une batterie lithium pour une gestion intelligente de la recharge en vue d'alléger au maximum les appels de puissance sur le réseau → dispense d'un transformateur HT/BT 400 kVA plus coûteux.





### Des questions concernant les aides de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en faveur de l'énergie solaire ?

### Cadastre énergétique / Données ORECA

Valentin LYANT – <u>vlyant@maregionsud.fr</u>

### AMI « Foncier dérisqué » / Solaire Ready

- Gaëtan BURLE gburle@maregionsud.fr
- Marie-Aimée QUADRIO maquadrio@maregionsud.fr

### Smart PV – Autoconsommation individuelle et collective

Jocelyn ESPERON – jesperon@maregionsud.fr

### Solaire thermique

- Catherine RAMOS cramos@maregionsud.fr
- Alix ROUSSALY <u>aroussaly@maregionsud.fr</u>



## Plan Solaire Région



## Merci pour votre attention



## Association Technique Energie Environnement Loi 1901

Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement



# Accompagnements ENEDIS au service du déploiement de l'autoconsommation

Katell LECA
Responsable Marché d'Affaire



### **AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE – CHIFFRES CLES A FIN JUILLET 2023**



#### SUPPORTEUR OFFICIEL EN DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

234 Opérations actives

3.437 Participants

177 Opérations en projet

Répartition des opérations actives

Sur le territoire (découpage par région administrative)

8 10 36

10 28

Hauts-de-France
Occitanie
Pays-de-la-Loire
Auvergne-Rhône-Alpes
Nouvelle-Aquitaine
Bretagne
Centre-Val-de-Loire
Normandie
Grand-Est
Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.998 Consommateurs

Nombre de consommateurs par catégorie

439 Producteurs	
Nombre de producteurs par catégorie	
15.613 Puissance totale de product	
11.469	4.144
Puissance totale de production en kVA pour les	Puissance totale de production en kVA pour les installations <=
Répartition de la puissance de production par segment de producteur	

Opération	Nom du projet et Commune	Participants actifs
ACC00000003	Les Colibres COMMUNE DE FORCALQUIER	11 CONS 1 PROD
ACC00000119	SERENYCALAS COMMUNE DE CABRIES	81 CONS 2 PROD
ACC00000127	Commune de Vitrolles COMMUNE DE VITROLLES	2 CONS 1 PROD
ACC00000196	AMEP SIMIANE COLLONGUE COMMUNE DE SIMIANE COLLONGUE	5 CONS 1 PROD
ACC00000289	COMMUNE D'AUBIGNAN COMMUNE D AUBIGNAN	0 CONS 0 PROD
ACC00000450	BOUC SOLAIR COMMUNE DE BOUC BEL AIR	3 CONS 3 PROD
ACC00000511 ☐ 01/07/23-31/12/99	SILOSUN PV7 COMMUNE DE GEMENOS	1 CONS 1 PROD
ACC00000567	COMMUNE DE SIMIANE- COLLONGUE COMMUNE DE SIMIANE COLLONGUE	0 CONS 0 PROD
ACC00000577	BERGERIE ST ROCH - PAUCHON Agnès COMMUNE DE MANTEYER	2 CONS 1 PROD
ACC00000605 回 01/11/23-31/12/99	MAIRIE DE SAINT MARTIN LES EAUX COMMUNE DE ST MARTIN LES EAUX	0 CONS 0 PROD

Provence Alpes Du Sud : 7 opérations en cours et 3 en attente





### ACC ET ACCOMPAGNEMENT D'ENEDIS

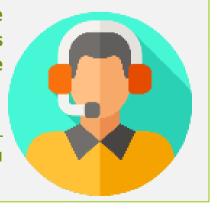


SUPPORTEUR OFFICIEL EN DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

### UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITE EN



- Enedis s'engage à accompagner, dans la limite de ses missions, les porteurs de projets, depuis l'analyse de la demande jusqu'à la mise en service de l'opération.
- ❖ Un point d'entrée par département via une BAL externe dédiée à l'ACC pour toute question ou pour tout projet.



#### LE RPD COMME PILIER DE L'ACC



- Tous les participants sont raccordés au RPD dans des conditions standards : les échanges d'énergies sont contractuels et non physiques et ne nécessitent pas de raccordement spécifique.
- Une électricité de qualité même en l'absence de production locale.

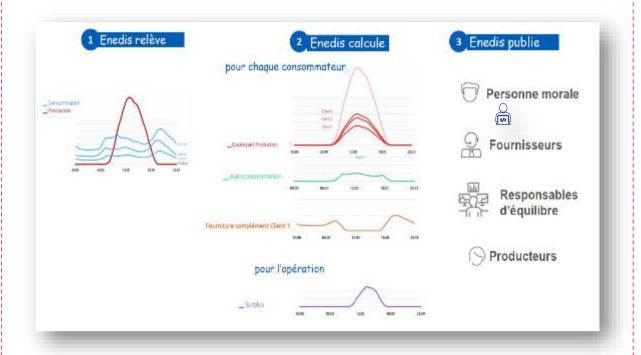


- Tous les participants sont équipés de compteurs communicants.
- A titre gratuit, pose anticipée des compteurs communicants si la zone n'est pas encore déployée.



- Tous les consommateurs sont en service avec un fournisseur attitré.
- Tous les producteurs sont en service et rattachés à un RE.
- Une convention PMO-GRD est conclue avant le démarrage de l'opération.

## LES DONNEES CALCULEES PAK ENEDIS FONT FOI POUR LES ACTEURS DU MARCHE



- Afin que le client final puisse bénéficier d'une économie sur sa facture d'électricité, Enedis effectue l'ensemble des calculs permettant de déterminer les quantités d'énergie autoproduites, alloproduites et éventuellement en surplus et les publie au fournisseur du client ainsi qu'aux autres acteurs du marché (responsables d'équilibre notamment).
- Un outil SI ad hoc (NOVA). Au démarrage ces données étaient publiées sous forme de fichiers EXCEL cryptés (en pièces jointes de mails envoyés automatiquement aux acteurs concernés). Depuis 2021, NOVA est interfacé avec les SI industriels Enedis (SGE, Ginko) en charge notamment de la facturation des données de comptage pour les fournisseurs.



### **ENEDIS: UN ACCOMPAGNEMENT DES LA PHASE PROJET**



Enedis s'engage à accompagner, dans la limite de ses missions, les porteurs de projets, depuis l'analyse de la demande jusqu'à la mise en service de l'opération.

Un point d'entrée par département pour toute question ou pour tout projet

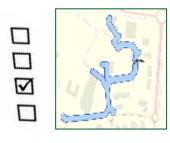


Pose anticipée des compteurs communicants si la zone n'est pas encore déployée

des compteurs...)



Vérification des prérequis techniques (réseau, bonne communication





Pas de règles de raccordement spécifiques. Le producteur est raccordé pour injecter sur le réseau soit la totalité de sa production soit un surplus après autoconsommation individuelle sur son site.

Souplesse dans la gestion contractuelle

(entrée/sortie de participants, modification des coefficients de répartition)

Un suivi continu des opérations en service avec des interlocuteurs dédiés



### L'autoconsommation c'est quoi?

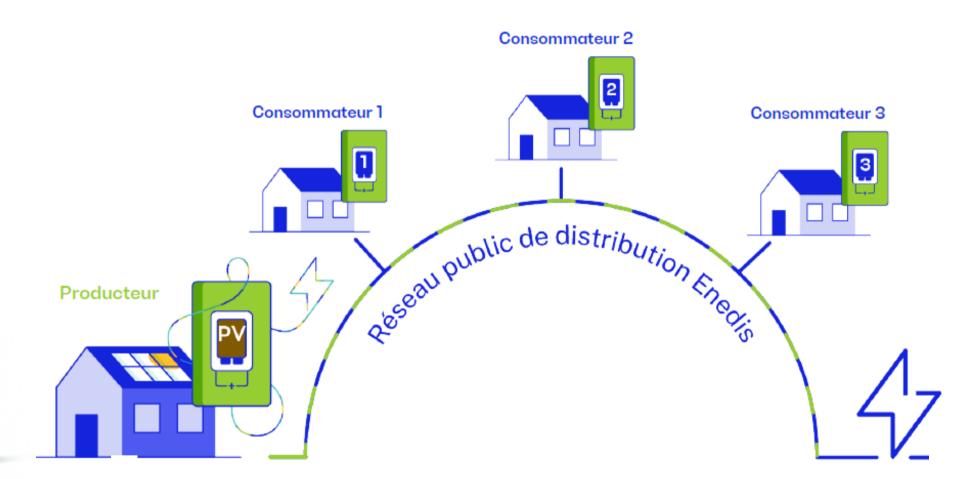
D'une autoconsommation individuelle (ACI) : une personne (physique ou morale) consomme sur un même site tout ou partie de sa propre production.



L'électricité autoconsommée sur le site ne circule pas sur le réseau public.

La production qui n'est pas autoconsommée sur le site, appelée surplus, est injectée sur le réseau public pour être valorisée (obligation d'achat ou auprès d'un acteur de marché).

A une autoconsommation collective (ACC): plusieurs sites géographiquement distants se partagent une production locale. Producteurs et consommateurs sont associés au sein d'une même entité, la personne morale organisatrice (PMO).



En autoconsommation collective, consommation et production circulent sur le réseau public. Physiquement, les électrons produits par le producteur vont alimenter les consommateurs les plus proches sur le réseau qui ne sont peut-être pas dans l'opération d'ACC.

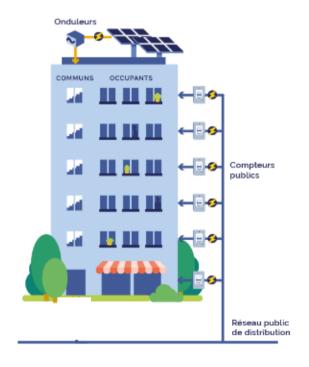


### LES DEUX TYPES D'OPERATIONS



1

### Un même bâtiment



- ✓ Dans un même bâtiment
- ✓ Sur le réseau de distribution (HTA et BT) sans restriction sur la filière des installations de production
- √ Sans limite de puissance

### Périmètre étendu

### **Standard**



- ✓ 2 km max entre les participants les plus éloignés
- ✓ L'arrêté du 19 septembre 2023 introduit une nouvelle dérogation pour les opérations étendues en milieu périurbain : 10 km !
- ✓ Sur le réseau BT sans restriction sur la filière des installations de production
- ✓ <u>Sur le réseau HTA</u> si toutes les installations de production ENR
- √ 3 MW max de production

### Dérogatoire

- ✓ Sur dérogation à obtenir auprès du Ministre
- ✓ 20 km max entre les participants les plus éloignés
- ✓ Fourniture d'éléments relatifs à l'isolement du lieu du projet, au caractère dispersé de son habitat et à sa faible densité de population
- ✓ Sur le réseau BT sans restriction sur la filière des installations de production
- ✓ Sur le réseau HTA si toutes les installations de production ENR
- √ 3 MW max de production



### LES CARACTERISTIQUES COMMUNES D'UNE OPERATION ACC



### Raccordement au réseau public de distribution (RPD)

Tous les participants sont raccordés au Réseau Public de Distribution dans des conditions standards : les échanges d'énergies sont purement virtuels et ne nécessitent pas de raccordement spécifique ou direct!

### Compteurs communicants

Chaque participant (consommateur ou producteur) doit être équipé d'un compteur communicant permettant la télérelève de courbes de charge au pas 30 minutes. En zone non-déployée, Enedis s'engage à anticiper la pose des compteurs communicants pour équiper les futurs participant à l'opération d'ACC..

### Personne Morale Organisatrice (PMO)

Tous les participants à l'opération d'ACC doivent être liés au sein d'une entité juridique appelée Personne Morale Organisatrice. Selon les types d'opérations et leurs participants, une collectivité territoriale, un organisme d'habitations à loyers modérés peuvent être PMO.

#### **Convention PMO-Enedis**

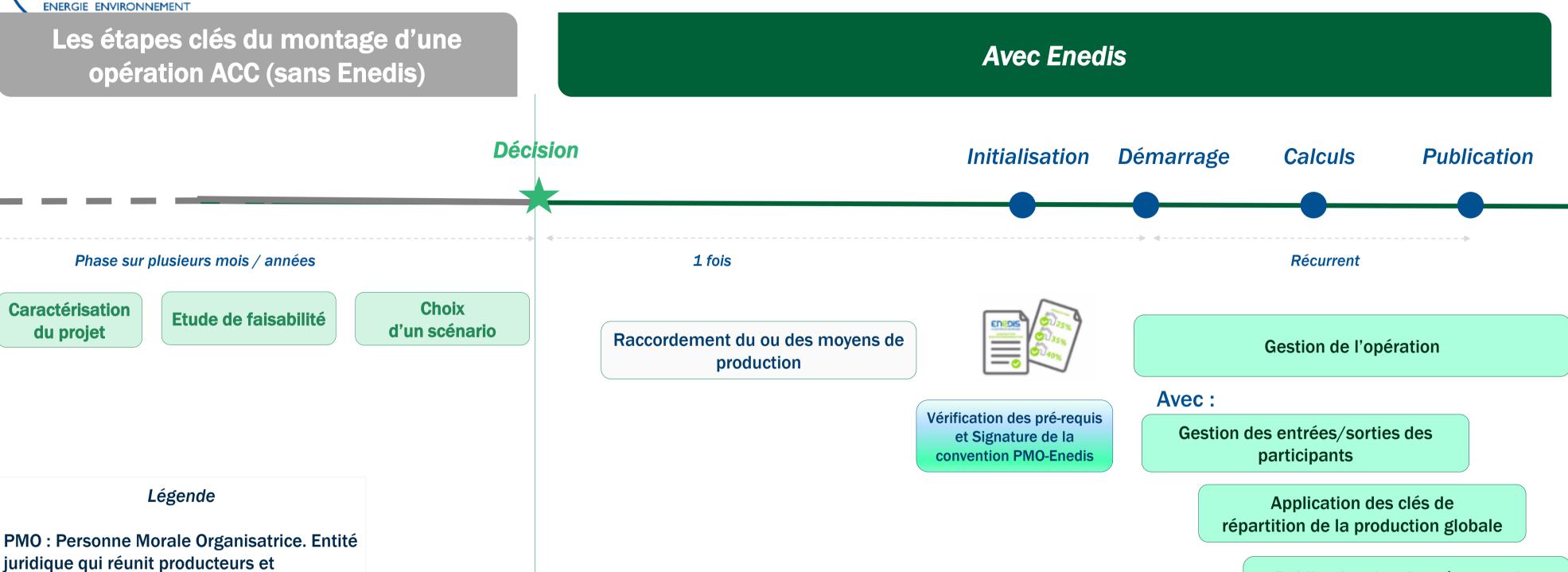
Suite à sa constitution, la PMO doit contractualiser avec Enedis selon un modèle de convention PMO-Enedis, librement consultable sur le site enedis.fr

# **21/11/**2023

consommateurs en vue de la gestion d'une

opération d'ACC

### LES ÉTAPES D'UN PROJET D'ACC



- \* Enedis accompagne les porteurs de projets via un point d'entrée par DR pour la phase de raccordement (concerne souvent la production qui est nouvelle) et l'initialisation de l'opération (vérification des prérequis réseau).
- \* Enedis gère les opérations en service au quotidien en relevant les courbes de charge des PRM consommateurs et producteurs, en calculant les parts de production a affecter à chaque consommateur et en les publiant notamment aux fournisseurs concernés pour leur facturation

Publication des données pour les

besoins de facturation



### Les différentes modalités de répartition de la production

Type de clé	Description	Cas d'usage	Avantages	Inconvénients
STATIQUE	Coefficients de répartition <u>constants</u> à chaque pas de temps 30min (définis à l'avance par la PMO) (exemple : client 1: 25%, client 2 : 35%, client 3 : 40%)	Exemple : coefficients attribués à hauteur du financement apporté par articipant à la centrale PV	Simplicité d'usage     pour la PMO	<ul> <li>Répartition de la production non optimale.</li> <li>Risque fort d'avoir du surplus de production non autoconsommée</li> </ul>
DYNAMIQUE PAR DEFAUT	Coefficients de répartition variables à chaque pas de temps 30min, calculés automatiquement par Enedis au prorata de la consommation de chaque participant	Plus le consommateur consomme plus on lui affecte de la production locale	<ul> <li>1er niveau         optimisation,         automatique sans         envoi de coefficients</li> <li>Affectation maximale         de la production</li> </ul>	Pas de     personnalisation     possible
DYNAMIQUE	Coefficients de répartition variables par consommateur à chaque pas de temps 30min (transmis par la PMO a posteriori). Un seul coeff par cons quel que soit le nombre de prod.	Besoin de personnaliser l'affectation de la production en fonction de caractéristiques des consommateurs autres que le niveau de consommation	Personnalisation     possible de     l'affectation de la     production par     consommateur	Tous les mois, nécessité d'envoyer une chronique de coeff par pas de 30min
FULL DYNAMIQUE	Coefficients de répartition variables par couple consommateur/producteur à chaque pas de temps 30min (transmis par PMO a posteriori via API exclusivement)	Recherche     d'optimisation du     surplus par producteur	Chaque producteur a un coefficient par consommateur qui lui est propre	<ul> <li>Tous les mois, nécessité d'envoyer via API une matrice de coefficients à appliquer toutes les 30min</li> </ul>



## Comment ça marche?

Mairie



La Personne Morale Organisatrice (PMO) communique à Enedis les clés de répartition de la production locale à appliquer à chacun des participants à chaque pas de temps 30 min

40 %

associés au sein d'une même entité, la **PMO** 

**Centrale PV** 

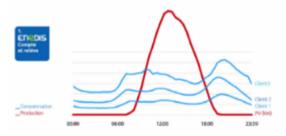
école

Injection sur le réseau BT

« flux locaux » (auto-produit)

100

Enedis relève les compteurs (courbes de charges au pas de 30 min, soutirage et injection le réseau de chaque participant)



Boulangerie **Gymnase** ENEDIS Soutirage sur le FRN X FRN X réseau HTA/BT « flux non locaux » (allo-produit)

Libre choix du fournisseur par tout consommateur (L.331-1 du Code de l'Energie)

L'autoconsommation collective ne fait pas exception!

A chaque pas de temps 30min, Enedis affecte la part de production à chacun des participants consommateurs, selon le clés de répartition communiquées par la (PMO)



Enedis calcule le complément d'électricité apporté par chaque fournisseur d'électricité à leurs clients consommateurs

50

Enfin, Enedis publie aux parties (PMO, prenantes externes fournisseurs, producteurs et RE) les données de courbes de charge qui les concernent





## Pour aller plus loin ...



2 référents ACC pour la région sud

2 boites aux lettres génériques :

Départements 83 et 06 : caz-autoconsocollect@enedis.fr

Départements 04,05, 13 et 84 : pads-autoconsocollect@enedis.fr

lien utiles https://www.enedis.fr/autoconsommation-collective





# L'autoconsommation de gaz renouvelables

**GRDF - David Delaune** 

**16** novembre **2023** 



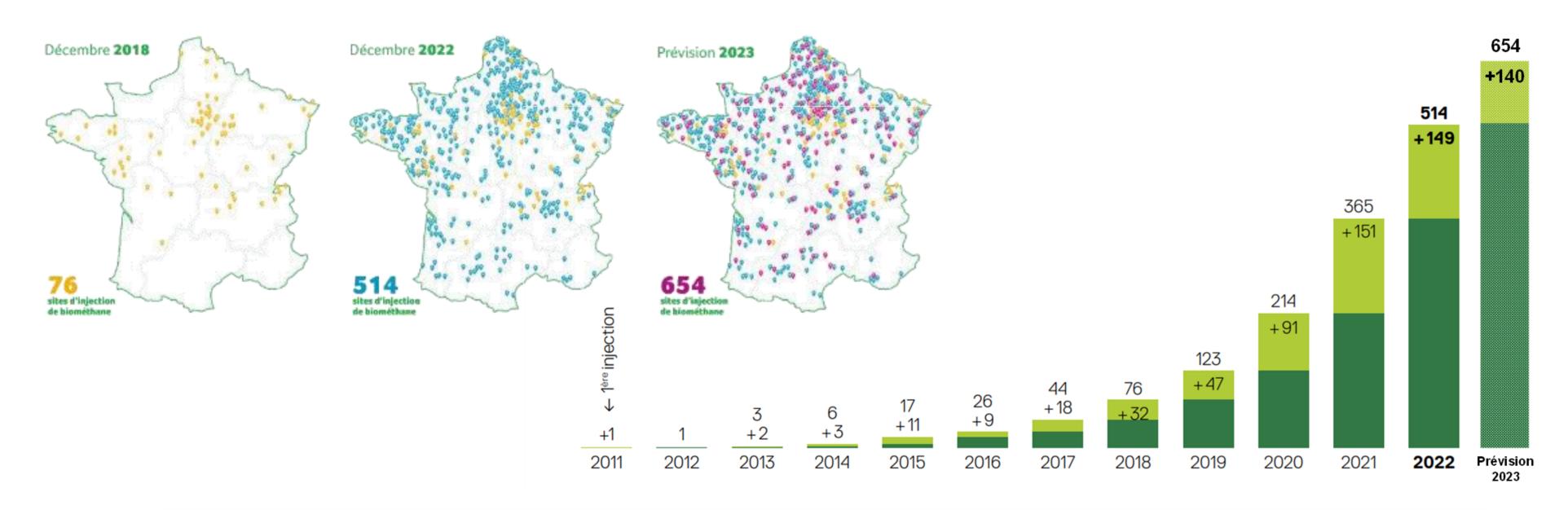


## Les enjeux des gaz renouvelables au regard de l'autoconsommation collective





Le développement des gaz renouvelables est rapide 11 TWh de capacité installée, 617 sites d'injections (oct 2023) Production annuelle par site de l'ordre de 25 GWh





La méthanisation, à la croisée des enjeux agricoles, énergétiques et des déchets contribution à l'économie locale et territoriale



## Contexte législatif de l'autoconsommation collective étendue en gaz vert





La loi d'accélération de la production d'ENR introduit une nouvelle façon de consommer du biométhane avec l'autoconsommation collective

L'ACC gaz vert : consommer du gaz renouvelable sur une boucle locale du réseau de distribution « Une opération est qualifiée d'autoconsommation collective étendue en gaz lorsque la fourniture de gaz renouvelable est effectuée entre un ou plusieurs producteurs et un ou plusieurs consommateurs finaux liés entre eux au sein d'une personne morale et que les points de consommation et d'injection sont situés sur le réseau public de distribution de gaz et respectent les critères, notamment de proximité géographique, fixés par arrêté du ministre chargé de l'énergie, après avis de la Commission de régulation de l'énergie »

L'ACC gaz vert : solution pour décarboner les bâtiments

« Lorsque l'opération d'autoconsommation collective réunit un **organisme d'habitations à loyer modéré**, au sens de l'article L. 411-2 du code de la construction et de l'habitation, et ses locataires ou des personnes physiques ou morales tierces, **la personne morale organisatrice** mentionnée à l'article L. 448-1 du présent code peut être ledit organisme d'habitations à loyer modéré. »

### Avantages de la consommation de gaz verts via l'autoconsommation collective :

- Contribution à la décarbonation du patrimoine existant
- Levier de développement des gaz verts : attirer la demande et contribuer au financement
- Acceptabilité et ancrage locale
- Équilibre offre / demande à la journée : transmission d'énergie primaire sans perte
- Lien entre territoires ruraux (production) et urbains (consommation)



## Des modalités d'application à définir pour l'ACC gaz renouvelable en tenant compte des spécificités de la méthanisation et du réseau de gaz



Forme juridique PMO

Plusieurs possibilités : collectivités, bailleurs sociaux, collectifs citoyens/agriculteurs,...

Périmètre géographique Besoin d'un critère adapté à la typologie des méthaniseurs (principalement en milieu rural ou périurbain) et des consommateurs (majoritairement en zone urbaine)

Données de production / consommation

Les gestionnaires de réseau de distribution ont la maîtrise des données de biométhane au niveau des postes d'injection, et des consommations via les compteurs communicants Gazpar

Pas de temps et répartition

Production stable et flexibilité du réseau

> Les textes réglementaires précisant les conditions d'application restent à paraître



## Une démarche d'innovation lancée par GRDF pour mobiliser des collectivités





Appel à Projets « Territoire engagé gaz vert »



Identification de projets
relevant de
l'autoconsommation, BPA,
circuits courts pour la filière
biogaz



31 candidatures

6 lauréats, qui ont obtenu un financement de GRDF dont 3 projets abordant l'ACC



Cartographie des projets lauréats de l'AAP Territoires engagées GV

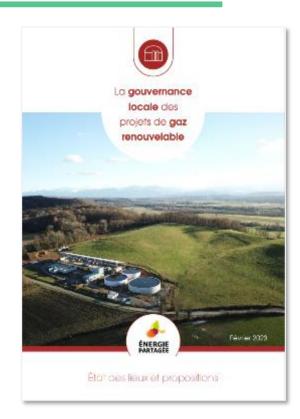
▼ Projet avec ACC étendue gaz vert

Collectivité	Objet
Roche aux fées communauté	<ul> <li>Étude de gisements méthanisables sur les territoires identifiés pouvant recevoir des boucles locales de gaz vert</li> <li>Étude pour identifier les leviers pour le développement d'une ACC</li> </ul>
Grand Poitiers Communauté Urbaine	<ul> <li>Étude pour la mise en place d'un système d'ACC à destination des bâtiments publics produit par une station d'épuration localisée sur le territoire</li> </ul>
Communauté d'agglomération Sarreguemines confluences	• Étude pour le développement d'un circuit court de production de biométhane à partir d'une station d'épuration, et de consommation de biométhane pour la flotte de véhicules BioGNV



### Projet de gaz renouvelable et Communauté d'énergie renouvelable





Une étude menée avec Energie partagée sur la gouvernance locale des projets de gaz renouvelable

https://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2023/02/gouvernance\_gaz\_renouvelable.pdf

### Point clés pour des projets à gouvernance locale :

- Opportunité de construire la confiance
- Participation de la collectivité, présence des citoyens en direct ou intermédié par une structure de confiance, partenaires publics et privés → équilibre à trouver
- Perspectives de développement en local (traitement des biodéchets, bioGNV)
- Sans ignorer un temps de développement des projets allongé et une capacité à animer la communauté dans la durée



### Pour aller plus loin...





L'ADEME et GRDF ont édité un guide sur les usages des gaz renouvelables, abordant l'autoconsommation collective étendue en gaz renouvelables, et autres dispositifs <a href="https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/6275-guide-sur-les-usages-des-gaz-renouvelables-9791029721663.html#/44-type\_de\_produit-format\_electronique">https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/6275-guide-sur-les-usages-des-gaz-renouvelables-9791029721663.html#/44-type\_de\_produit-format\_electronique</a>



Logement social engagé gaz vert

GRDF lance un nouvel appel à projets pour stimuler l'innovation des acteurs du logement social https://innovation.grdf.fr/challenge/show/57

AAP ouvert du 27 novembre 2023 au 9 février 2024





## Merci de votre attention





# **Autoconsommation COLLECTIVE Projets SERENYSUN**

Donald François, Président fondateur

SerenySun Energies

**16** novembre **2023** 







## Une conviction fondatrice

Nous devons produire **au sein de nos villes 50% de l'énergie requise**pour alimenter nos activités



La solution : LES CIRCUITS COURTS DE L'ÉNERGIE









## Un modèle économique innovant

La valeur de ces projets doit bénéficier aux acteurs du territoire grâce à l'autoconsommation collective

La solution:

### LA COMMUNAUTÉ D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

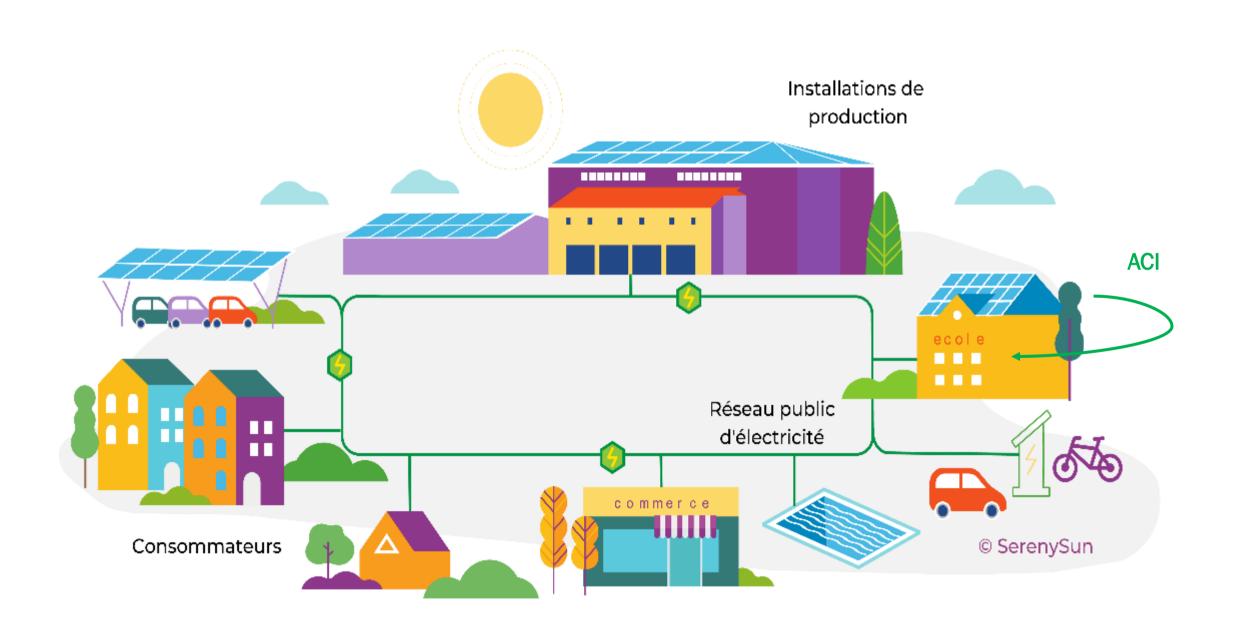
et son business model « B-to-Territoire » qui profite à l'ensemble des participants (producteurs, consommateurs, financeurs, public, privé)





## La communauté d'énergie renouvelable :

Une production locale pour une consommation étendue au territoire



### Les bénéfices :

- Projet écologique fédérateur en faveur de la décarbonation de nos territoires
- Électricité verte à tarif avantageux et maitrisé dans le temps
- Résilience énergétique
- Démarche responsable dans le cadre d'une stratégie RSE
- ✓ Valorisation du foncier





## La communauté d'énergie renouvelable SerenyCalas

un projet fédérateur et performant

- 1ère Communauté d'Énergie Renouvelable de grande ampleur en France intégrant une opération d'autoconsommation collective associant une collectivité, des citoyens et des entreprises locales
- Projet initié en 2018, mise en service de la 1ère centrale en novembre 2021
- Projet lauréat Smart PV 2.0 et 3.0 de la Région Sud
- 80 participants à ce jour (140 à terme) et un collectif de citoyens impliqués dans le financement (près de 100.000€)

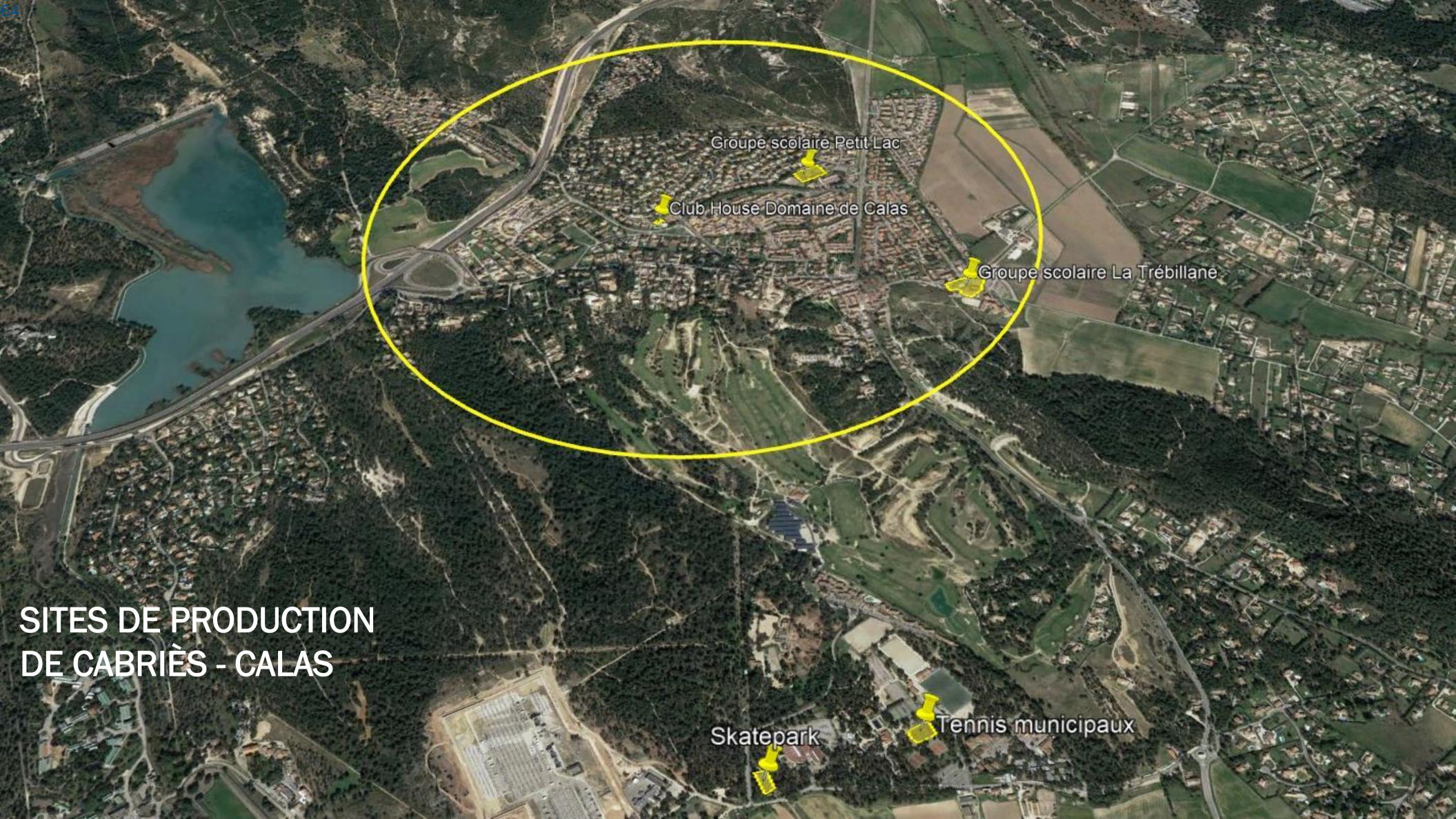














## SerenyCalas Les installations

766 kWc - 1 000 MWh/an - 1M€ - 120 participants











### 4 centrales solaires

- 2 groupes scolaires (Petit Lac et Trébillane)
- Club house d'une copropriété privée
- Complexe sportif

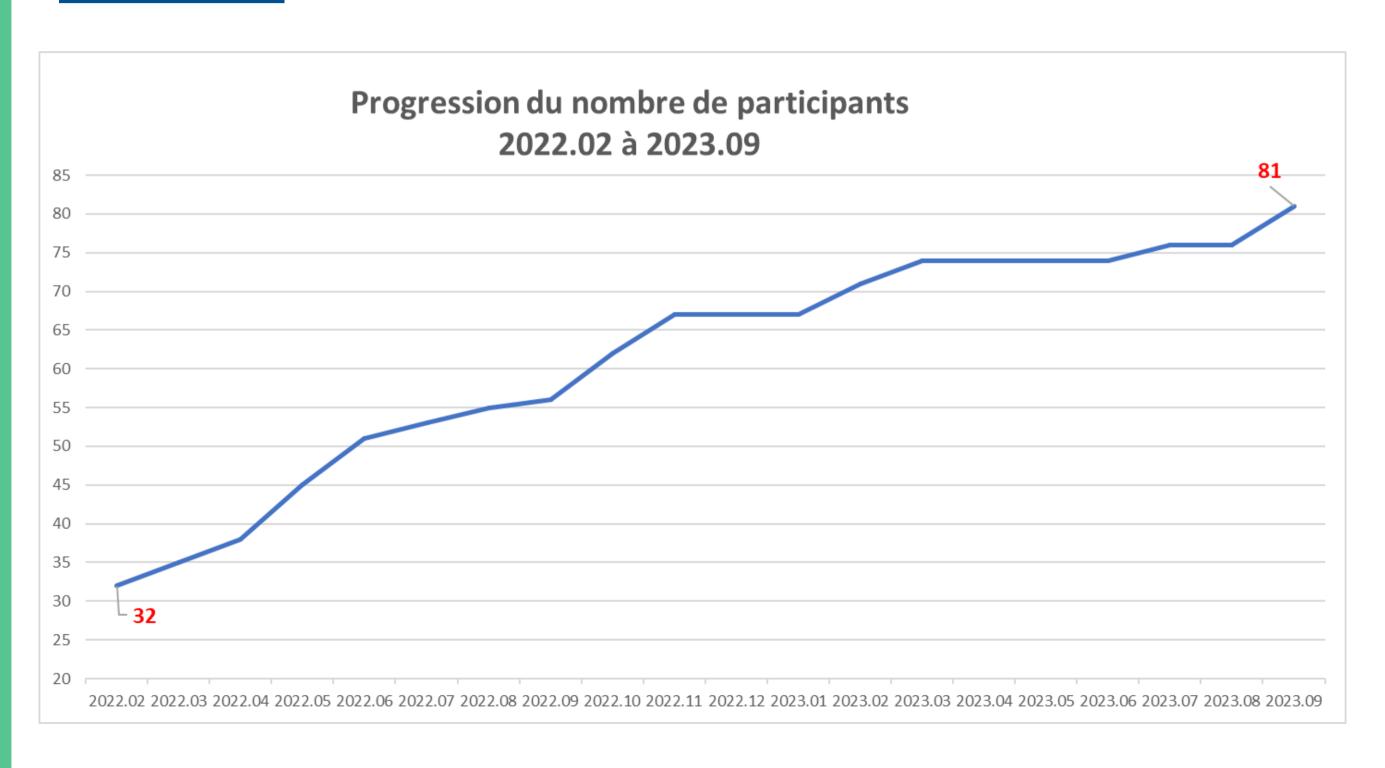
3 en autoconsommation individuelle et collective et une en revente





## SerenyCalas Progression de la communauté

Nombre de participants



### A partir du 1er octobre 2023 :

- 76 particuliers
- 3 commerçants + ORPEA
- Groupe scolaire du Petit Lac







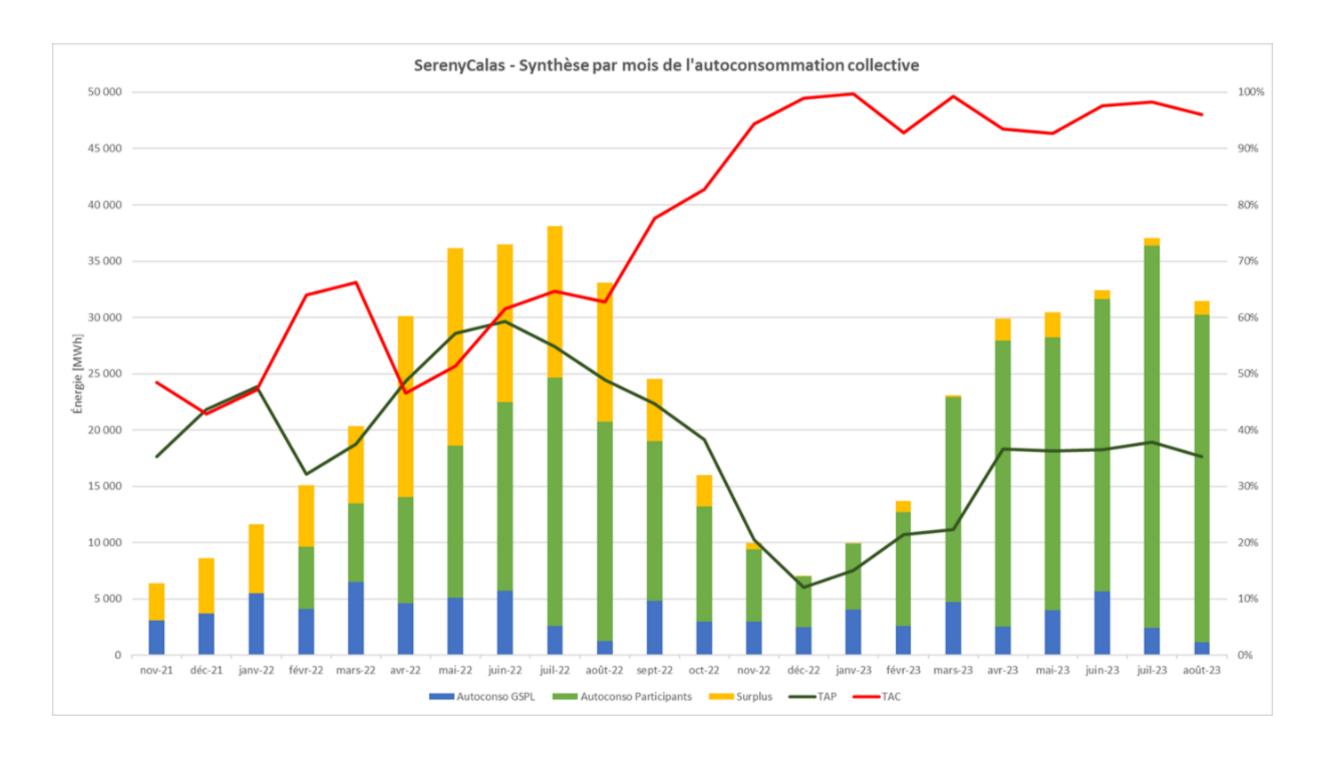






## SerenyCalas Bilan des 22 premiers mois

(Nov 2021 - Août 2023)

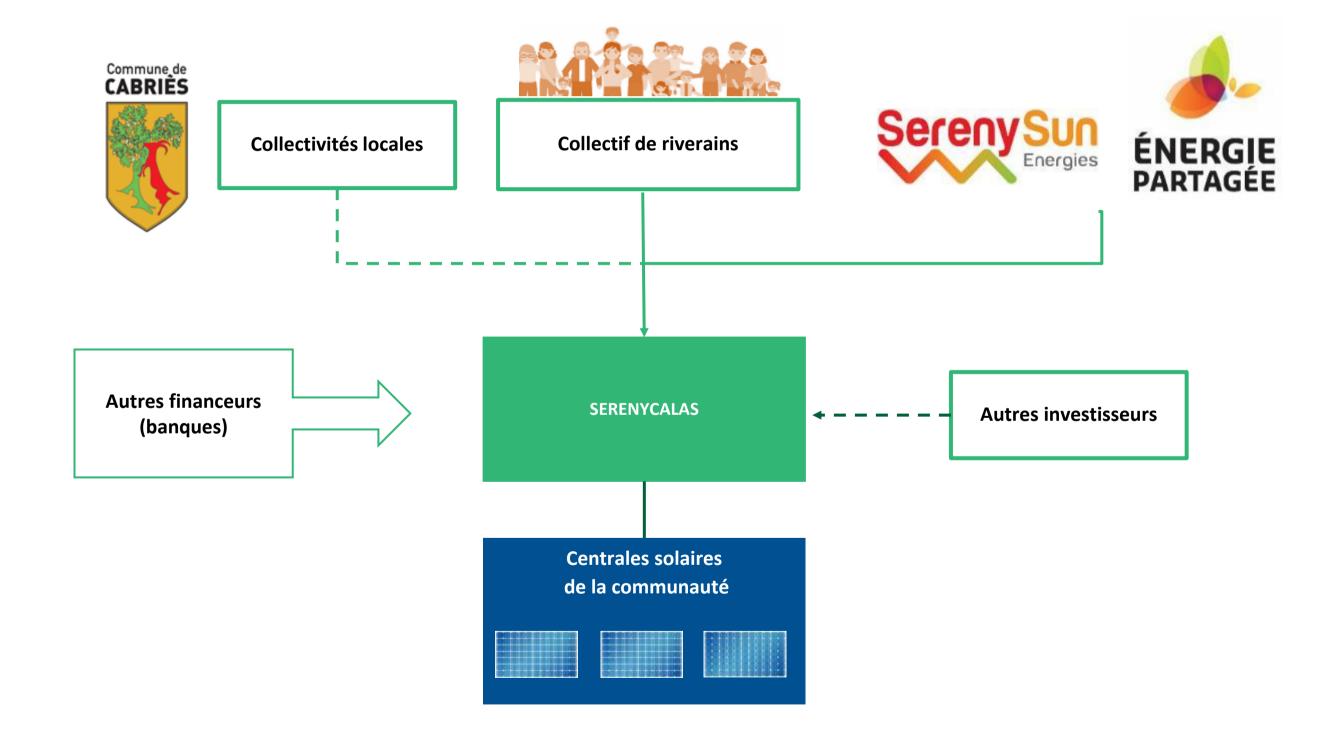


- 81 participants, dont 1
  groupe scolaire, 76 foyers, 3
  commerçants, la piscine
  d'une copropriété et 1
  maison de retraite
- 538 MWh produits qui ont couverts 35% des besoins de la communauté
- 75% de taux d'autoconsommation (+ de 90% prévu en 2023)





## La gouvernance du projet



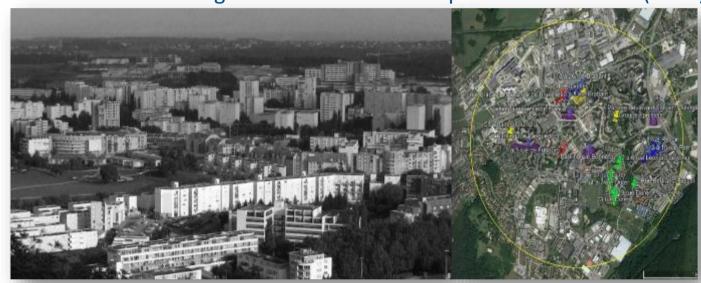




## Des communautés aux profils multiples

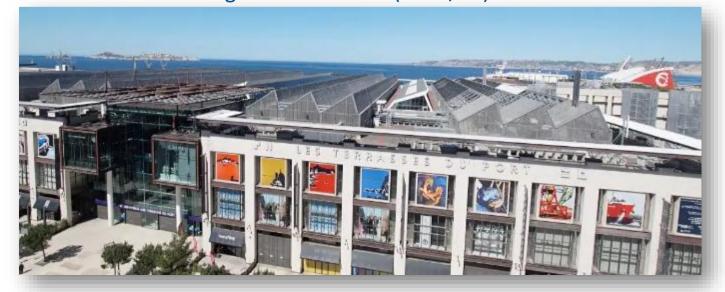
### Collectivités locales

Ville de Besançon (25) et 3 bailleurs - Etude de faisabilité d'une communauté d'énergie renouvelable sur le quartier de Planoise (2023)



### Entreprises / Grande distribution

**Hammerson** - Centre commercial des Terrasses du Port - Marseille (13) Communauté d'énergie renouvelable (2023/24)



### Promotion immobilière

ICADE / INEA - Zone d'activité Les Portes de la Soie - Vaulx en Velin (69) Communauté d'énergie renouvelable (2023/24)



#### Zones d'activité

**Communauté de communes Grand Avignon -** Zone d'activité Agroparc (84) Etude de faisabilité d'une communauté d'énergie renouvelable







# 







## Présentation du Club Stockage d'énergies ATEE

La place du Stockage dans les projets d'autoconsommation

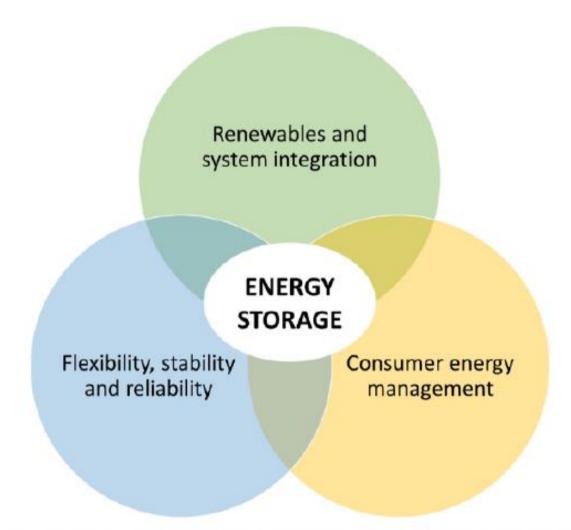
Xavier ROMON – DG Délégué Général du Club Stockage d'Énergies







## Le déploiement massif de la production EnR n'a de sens qu'avec le déploiement du stockage d'énergie



The contribution of energy storage to decarbonisation and security of supply

Le stockage de l'énergie peut contribuer à décarboner l'économie et à accroître l'efficacité et la sécurité d'approvisionnement énergétique. Il peut également faire baisser les prix de l'électricité pendant les périodes de pointe, réduire les fluctuations des prix et permettre aux consommateurs de réguler leur consommation d'énergie.

Les besoins de flexibilité augmentent, dans certains cas de manière exponentielle, lorsque la part de la production renouvelable variable dans le réseau électrique est supérieure à 74 % de la capacité totale installée.

Source: European Commission SWD 57 2023



### Les technologies de stockage d'énergies



**BATTERIES / STEPS ...** 

e.g. Capacités Supercapacités

STOCKAGE

d'ELECTRICITE



**STOCKAGE CHIMIQUE** 

**HYDROGENE** 

PRODUCTION ET STOCKAGE **HYDROGENE VERT** 

> usage of fuel cell, electrolyzer



STOCKAGE DE CHALEUR SENSIBLE

e.g. Fluides / Air - Sels fondus, huiles, pit storage, céramiques, eau sous pression

STOCKAGE THERMIQUE

**CHALEUR** 



e.g. Lead-Acid Battery, Redox-Flow Battery, Li-Ion Battery



STOCKAGE MECANIQUE

e.g. Pumped Hydro, Compressed-Air Storage, Flywheel



**STOCKAGE THERMOCHIMIQUE** 

e.g. sorption storage, thermochemical material (TCM)





Batteries: Décharge de qq minutes à quelques heures, sauf NaS 6-8 h; Redox Vanadium 1-8h; Redox Zinc-Brome 2-8h; Zinc-Air 6 à 24h; STEPS: Décharge entre 4 et 40h, nouveaux développements max 1,5 GW + Micro STEPS; Volants d'inertie: qq secondes ou heures Tours 200m; Hydrogène: Modèles affaires en développement mais pas encore matures.

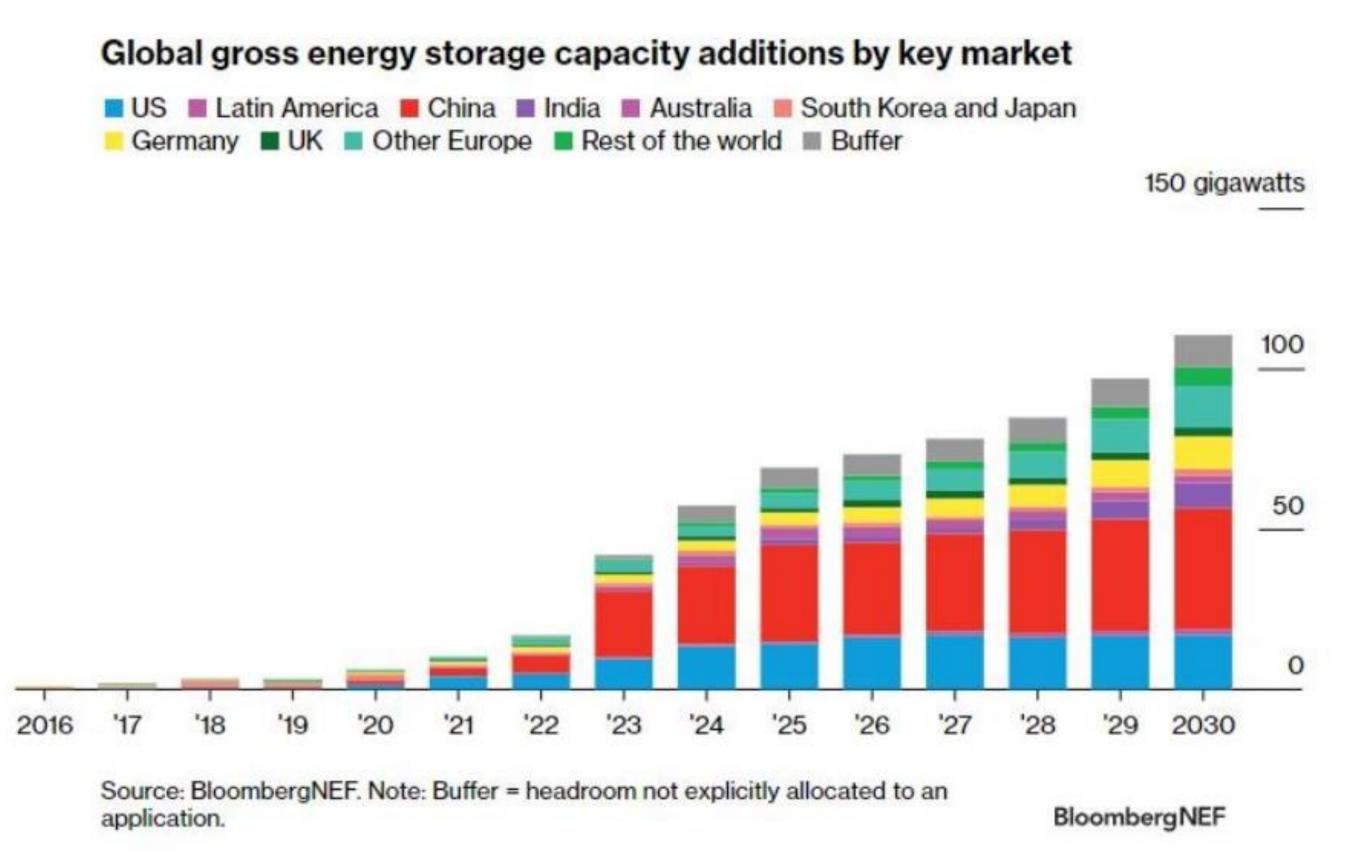


# EVOLUTIONS DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE MONDIALES PAR RÉGIONS EN GW / AN SOURCE BLOOMBERG OCT 2023

Capacité mondiale totale installée de Stockage d'energies 35 GW en 2022, et en 2030 :

- > 600 GW
- > 1 TWh

Durée moyenne des BESS 4 hours en2030



L'autoconsommation pourrait représenter 25% des installations annuelles mondiales en 2030



### Cas d'usage principal : Stockage + Solaire

1

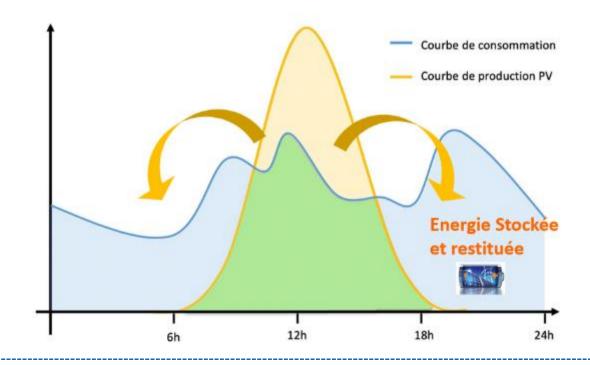
## Cas 1 : Ajuster la production à un profil contractualisé

### **SANS** Batterie – Injection « as produced »

Pas de contrôle sur la production, dépendante de l'ensoleillement

### **AVEC BATTERIE** – Injection « as nominated »

Contractualisation d'un profil de production adapté au contrat LT (consommateur, AO)



2

### Cas 2 : Réduire le risque marché

Exposition au marché même pour les projets régulés

> via le mécanisme des écarts

Coût écart : réel vs programmé (J-1)

- > Hypothèses : erreur statistique prévision en volume par pas de temps de 30 minutes = 30%, différence moyenne entre prix des écarts et prix SPOT = 5%
- ➤ A comparer au prix de vente garanti : <50 €/MWh pour les derniers AO
- ➤ Coût écarts vs prix SPOT

>2017-2020 : SPOT 30-50 €/MWh => <1 €/MWh-PV

>2022 : SPOT 276 €/MWh => 4 €/MWh

SANS Batterie – Pas de levier pour réduire le volume en écart (imprécision structurelle de la prévision PV)

**AVEC BATTERIE** – Lissage en temps réel de l'injection PV pour l'ajuster aux engagements marché et contrepartie LT





Bénéfice de l'autoconsommation

- → Moins de taxes et TURPE
- → Autonomie énergétique accrue
- → Sécurisation d'approvisionnement.

PEPS4 a étudié les opportunités d'autoconsommation et la rentabilité du stockage pour un bâtiment neuf de 10 appartements de 65 m² isolés RT2020. Bâtiment connecté à un Réseau de chaleur urbain. Conso électrique pour climatisation et usages spécifiques, 20 kWh EF d'électricité par m² par an.

Pour atteindre 20 kWh EP par m² par an , il est nécessaire d'installer 230 W de PV par appartement.

Dans le cas où le prix d'achat de l'électricité en réseau est supérieur à 150 €/MWh au prix de vente de l'électricité PV, le stockage trouve sa rentabilité d'un point de vue du consommateur ou du promoteur de projet en captant les surplus de PV installés.

Différence entre achat et vente	100 €/MWh	150 €/MWh	200 €/MWh
Taux d'autoconsommation sans stockage	57%	57%	57%
Batterie installée (en kW, 2h de stockage)	0	1,3	3,6
Taux d'autoconsommation avec stockage	-	64%	74%
Bilan financier par rapport à un cas sans stockage	-	70 €/an	130 €/an

Tableau 15. Dimensionnement de la batterie en fonction de la différence achat/vente dans le cas autoconsommation



### Autoconsommation individuelle

#### Problématique

Quelle valeur pour la collectivité pour un stockage installé dans le but de faire de l'autoconsommation chez un particulier ?

#### Calculs faits

Run 1 : Simulation de référence du mix électrique FR, avec le développement des flexibilités tel que proposé dans les scénarios Run 2 : Simulation du mix FR avec un stockage supplémentaire installé pour autoconsommation chez un particulier, ne pouvant absorber que la production solaire locale, sans possibilité de réinjection sur le réseau depuis la batterie

- Comportement contraint de la batterie
  - Charge uniquement via les surplus d'énergie solaire locaux consommation directe de la production solaire autant que possible
  - Décharge sur les heures de pointe à la tombée de la nuit
  - Cycles journaliers, batterie entièrement vide au lever du jour

Consommateur	2030	2050
Energie annuelle consommée (kWh)	14 500	

PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE	2030	2050	
Puissance (kW)	6		
Facteur de Charge (%)	15%		
Energie annuelle (kWh)	7884		

BATTERIE	2030	2050
Capacité (kWh)	6	5
Puissance nominale (kW)	3	}
Efficacité (%)	90	0
CAPEX total (€)	3 900	2535
Durée de vie (années)	16,5	20



## Messages clés

- L'intérêt économique du stockage dans le cadre de l'autoconsommation individuel reste inférieur aux coûts dans l'intégralité des scénarios étudiés
- Le stockage pourrait à terme avoir une valeur réseau, si la production solaire décentralisée s'intensifie, en permettant une meilleure intégration des ENR. Ce service étant aussi rendu par les batteries des EV connectés dans la journée, la valeur est assez situationnelle, d'autant qu'elle ne peut se manifester que si des renforcements seraient nécessaires en l'absence du stockage.
- La participation de la batterie au marché de l'électricité pourrait lui permettre de gagner un peu de valeur bien même si son comportement est contraint par la production solaire.



### Communauté EnR en autoconsommation collective

#### Problématique

Quelle valeur d'arbitrage et d'économie potentielle de raccordement de l'autoconsommation collective avec stockage pour les communautés énergétiques renouvelables ?

#### Calculs réalisés

Run 1: Simulation d'une communauté énergétique sans stockage, connectée au réseau national et **n'injectant pas sur le réseau national** 

Run 2: Simulation d'une communauté énergétique avec stockage en autoconsommation, connectée au réseau national et n'injectant pas sur le réseau national

#### Analyse complémentaire

Optimisation de l'installation de batterie si un premium est mis sur l'énergie écrêtée

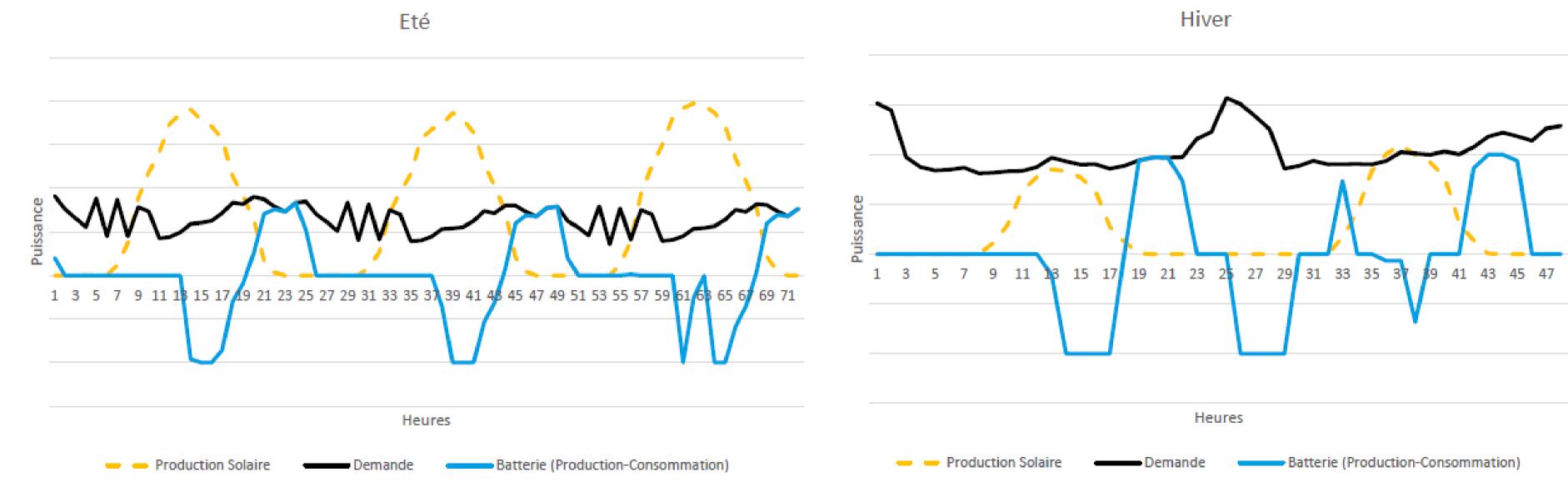
Communauté énergétique	2030	2050
Туре	5 nouveaux immeubles résidentiels, chauffés avec une PAC, 100 ménages	
Consommation électrique (MWh)	650 MWh (dont 3	6% thermosensible)
Production électrique	PV: 300 kW, 15%	6 facteur de charge

BATTERIE	2030	2050
Capacité (kWh)	400	)
Puissance nominale (kW)	100	
Efficacité (%)	90 %	
CAPEX total (€)	245 000	159 250
Durée de vie (années)	20	



## Comportement de la batterie

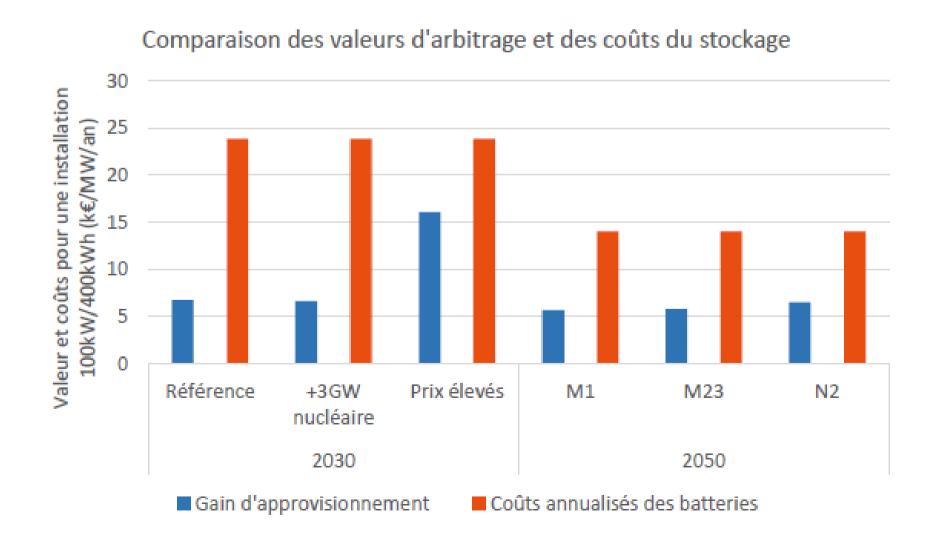
- En été, la batterie absorbe les surplus solaires.
- La batterie peut aussi acheter à n'importe quel moment, sans nécessairement absorber seulement la production solaire, en particulier en hiver.
- Le comportement optimal d'un point de vue système n'est pas forcément le comportement optimal au niveau de la communauté énergétique.

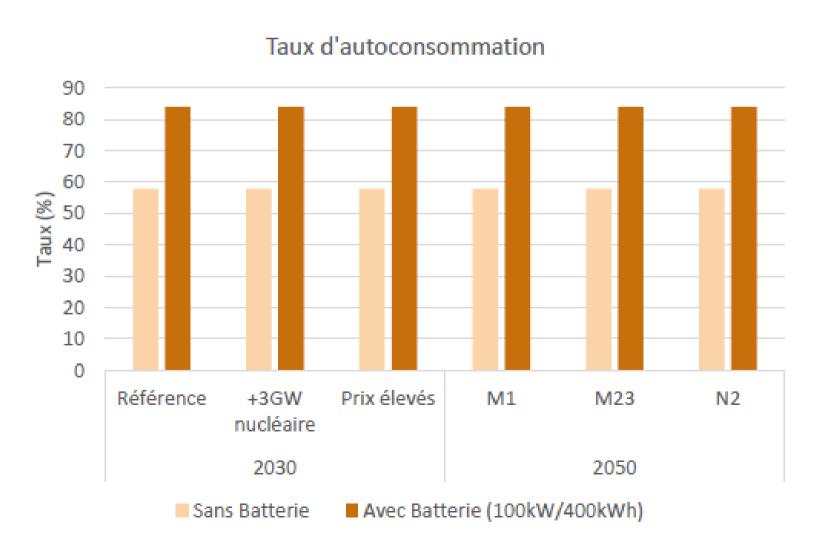




## Valeur pour la collectivité

- Evaluation de la valeur d'arbitrage et du taux d'autoconsommation pour une installation de 300kW de panneaux photovoltaïques et une batterie de 100kW et de 4h de stockage:
- Si les gains sont limités pour l'autoconsommation collective au vu des coûts, le taux d'autoconsommation augmente, ce qui peut être un objectif en soi pour une communauté énergétique renouvelable.







## Messages clés

- Les gains sur le coût d'approvisionnement générés par un système {PV + Batteries} comparé à un système {PV seul} ne suffisent pas à compenser les coûts d'installation de la batterie pour un cas d'autoconsommation collective (100kW/400kWh de batterie).
- La présence de la batterie augmente le taux d'autoconsommation de près de 25% ce qui peut apporter une certaine valeur non-économique à ce type de stockage.
- Un stockage peut toutefois être pertinent du point de vue d'un acteur si cet acteur valorise plus fort l'énergie autoconsommée.
  - Un premium à l'énergie autoconsommée de 250€/MWh serait nécessaire pour rendre pertinent un stockage en 2030 (Référence et +3GW Nucléaire)
  - Un premium de 100€/MWh serait suffisant en 2050.





### Des perspectives brillantes pour le recours au stockage

Un marché orienté par le besoin de disponibilités, de flexibilités, la maturation des technologies, la baisse des coûts et le développement de services complémentaires. Les évolutions dans les pays européens auront un impact fort.

**Multiplication des sources** 

intermittentes non pilotables EnR

aisse des

coûts

**Batteries** 

des réseaux

Hausse

coûts

électricité

Accroissement de de la demande stockage Besoins de décentralisation CRE Besoins croissants de PPE flexibilité, souplesse **Directives** européenne Mobilités électriques **Pénétration** des EnR

Développement de la mobilité électrique - VE Nécessité d'indépendance énergétique

Prise en compte du changement climatique

Le marché français est en retard par rapport aux autres pays européens sur le développement de l'autoproduction et de l'autoconsommation, et sur l'ouverture des marchés du stockage électrique et thermique, mais le rattrapage est en marche et le développement du stockage en aval du compteur est très prometteur en France.



#### • Exemple de fiche

- Paramètres techniques

   2022 et 2030
   (dimensionnement,
   rendement, durée de vie,
   DOD, températures,
   autodécharge, réactivité)
- Paramètres économiques
  2021 et 2030
- Répartition des coûts actuels
- Remarques

## Solutions de stockage d'électricité. Le catalogue de fiches ATEE fev 2023

#### Caractéristiques technico-économiques système

	2022	2030
Dimensionnement		
Gamme de puissance	0,01 - 10	0 000 kW
Durée de décharge	Quelques minutes	- quelques heures
Consommation		
Rendement élec [kWhout/kWhin]	80 - 85%	85 - 90%
Durée de vie		
Calendaire	10 - 15 ans	15 - 18 ans
Cycles	1 000 - 6 000 à 80%DOD	4 000 - 7 000 à 100%DOD
Condition d'utilisation		
Disponibilité annuelle	8 000h	8 500h
DOD	80 - 100%	100%
Autodécharge	1 %/mois à 20 °C. 3 %/mois maximum à 20 °C.	
Température	-15 à 50°C. Idéalement 15-30°C	
Réactivité		
0% à 100% de P <sub>max</sub>	Milliseconde	es - secondes
Remarque		
<ul> <li>Les spécificités techniques sont, sauf mention or males (températures et régime de charge/déch:</li> <li>La valeur de rendement électrique est une valeu stockage stationnaire lithium-ion conçu à l'état teur pour les gros systèmes, ou à l'onduleur pou comme les cartes électroniques ou les capteurs, tion thermique dans ce pourcentage, car cela dé</li> <li>Les valeurs d'autodécharge ne comprennent pa</li> </ul>	arge). ur représentative d'un usage réguli de l'art. Elle représente le rendem ur les plus petits systèmes, et inclut . Il est difficile d'inclure les consom épend de l'usage.	er et nominal d'un système de ent de la cellule au transforma- t des consommations auxiliaires imations auxiliaires liées à la ge

PARAMETRES ECONOMIQUES			
	2021	2030	
CAPEX			
Puissance [€/kW]	100 - 225 (150 - 550)	60 - 130 (100 - 200)	
Energie [€/kWh <sub>CAP</sub> ]	250 - 350 (500 - 1500)	165 - 230 (350 - 800)	
OPEX			
Puissance [€/kW/an]	4 – 5 (?)	3,5 - 6,5 (?)	
Energie [€/kWh <sub>CAP</sub> /an]	2,5 - 10 (0)	2,5 - 3,5 (0)	

Les prix indiqués hors parenthèses sont pour les grands systèmes de plusieurs MWh et ceux entre parenthèses pour les petits systèmes de type résidentiel ou petit industriel

REPARTITION DES COUTS ACTUELS 2021		
	[€/kW]	[€/kWh <sub>CAP</sub> ]
Coûts d'équipements		
Batteries Li-ion avec cellules U <sub>max cell</sub> >4V		165 - 210 (850)
Electronique de puissance	35 - 100	
Connexion/adaptation réseau/BoS électrique	45 - 90	
Equipements annexes		15 - 40
Coûts de construction et transport		
Préparation du site, transport et installation		65 - 85
Coûts d'ingénierie		
Service d'ingénierie		5 - 15
DEMADOLIES		

#### REMARQUE

- Les coûts présentés ci-dessus sont valables pour des batteries stationnaires et non pour des batteries de véhiculé électrique.
- Les coûts 2030 sont donnés pour un gros système stationnaire de l'ordre de plusieurs MWh et selon les hypothèses de construction des coûts batteries spécifiées dans la figure ci-dessous. Ils ne prennent pas en compte les coûts du terrain, les taxes diverses, le coût du poste de livraison ou les coûts de démantèlement (difficile à prédire pour un horizon à plus de 10 ans mais un ordre de grandeur de 20 €.kW¹ pourrait être considéré pour les grands systèmes

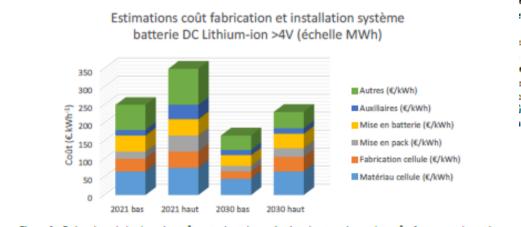


Figure 4 – Estimations de la plage des coûts actuels et des projections haute et basse des coûts futurs pour la partie batterie DC d'un système de stockage stationnaire à l'échelle du MWh et à base de cellules lithium-ion de tension maximale > 4 V.

[BNEF, 2020a]. Bottery Pack Prices Cited Below \$100/kWh for the First Time in 2020, While Market Average Sits at \$137/kWh. BNEF, 16 Decembe 2020, available at https://about.bnef.com/blog/battery-pack-prices-cited-below-100-kwh-for-the-first-time-in-2020-while-market-average-sits-at 137-kwh/

[BNEF, 2021]. Battery Pack Prices Fall to an Average of \$132/kWh, But Rising Commodity Prices Start to Bite. BNEF, 30 November 2021, available at https://about.bnef.com/blog/battery-pack-prices-fall-to-an-average-of-132-kwh-but-rising-commodity-prices-start-to-bite/#\_ftn1 [Energinet, 2020]. Technology Data Energy Storage, Version 0007. Energinet, 2019, available at https://ens.dk/sites/ens.dk/files/Analyser/technology\_data\_catalogue\_for\_energy\_storage.pdf

[HoyaHonda, 2020] Proyecto de instalación solar fotovoltaica conectada a red con sistema de almacenamiento. Siemens Gamesa & INRA, 17 Februa. 2020, available at https://www.gobiemodecanarias.org/energia/descargas/SCyER/ConsPublica/20200522\_ER\_20\_0178\_FV\_Hoya\_Honda\_AA.pdf INREL, 20181, 2018 U.S. Utility-Scale Photovoltaics Plus-Energy Storage System Costs Benchmark. Fu. Remo & Margolis. NREL, November 2018, ava







## **Association Technique Energie Environnement**Loi 1901

Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

## Questions?